

Coopération métropolitaine SILLON ALPIN

LIVRE 2

FICHES ACTIONS

PAR CHANTIER THEMATIQUE
ET EN RESEAU

18 décembre 2006



RhôneAlpes



La publication du présent document est organisée en deux livres.

- Le livre 2 présente sous forme de « fiches-actions » détaillées les perspectives de coopération qui constituent le projet de coopération Sillon Alpin.
- Il vient compléter le livre 1, qui présente l'énoncé de la stratégie métropolitaine Sillon Alpin, avec un effort d'anticipation sur la définition des projets concrets.

Le livre 2 décline les actions de coopération en prenant pour entrée les six chantiers thématiques. Par souci de clarté, une lettre a été attribuée à chacun d'entre eux, dans l'ordre suivant :

| | |
|---|--|
| A | Rayonnement enseignement supérieur / recherche |
| B | Rayonnement économique et accueil d'activités |
| C | Culture, tourisme et événementiel combinés urbain et alpin |
| D | Déplacements et fonctionnement multipolaire |
| E | Identité alpine et rayonnement international |
| F | Maîtrise qualitative de la métropolisation |

Les fiches codifiées « R » correspondent à des actions conduites en réseau, associant le Sillon Alpin et la Région Urbaine Lyonnaise, coordonnées par le Réseau des villes centres et grandes agglomérations de Rhône-Alpes, toutes thématiques confondues.

Chaque fiche est construite de la manière suivante :

- L'en-tête énonce le titre de la fiche, son code, son univers thématique et l'axe stratégique dans lequel elle est reprise dans le livre 1.
- Une première partie, descriptive, resitue le contexte (éléments de diagnostic et enjeux), présente l'action en elle-même et identifie les moyens et conditions à réunir avant sa mise en œuvre.
- Le verso de la fiche précise, dans la mesure du possible, le partenariat et la gouvernance, le phasage sur la période 2007-2013, le tableau financier prévisionnel ainsi que les liens qui peuvent être opérés avec d'autres actions.

| RAYONNEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / RECHERCHE | | |
|---|--|------|
| A1 | Nouvelles formes de gouvernance entre les acteurs de la recherche et de l'université, soutien du territoire aux PRES | p.09 |
| A2 | Mise en synergie des grands instruments de recherche et développement des liens transfrontaliers avec le territoire | p.11 |
| A3 | Valorisation de la mobilité et des conditions d'accueil des étudiants et des enseignants-chercheurs | p.13 |
| A4 | Des partenariats élargis pour un accès à la formation tout au long de la vie et de l'activité | p.15 |

| RAYONNEMENT ECONOMIQUE ET ACCUEIL D'ACTIVITES | | |
|--|--|------|
| B1 | Schéma stratégique des sites économiques majeurs | p.19 |
| B2 | Gouvernance technique du chantier « Accueil des activités et schéma de promotion » | p.21 |
| B3 | Transfert de technologies et accompagnement des PME | p.23 |
| B4 | Offre de services en direction des salariés internationaux des entreprises | p.25 |
| B5 | Stratégie de développement des fonctions tertiaires supérieures et modernisation de l'offre immobilières d'entreprises | p.27 |

| CULTURE, TOURISME ET EVENEMENTIEL COMBINES URBAIN ET ALPIN | | |
|---|---|------|
| C1 | Structuration d'une offre d'itinéraires de tourisme urbain dans le sillon alpin | p.31 |
| C2 | Développement d'une offre combinée urbain/alpin | p.33 |
| C3 | Développement du tourisme d'affaires | p.35 |
| C4 | Offre événementielle spécifique : « art et sciences », sports de glisse ... | p.37 |
| C5 | Réalisation d'un agenda Sillon Alpin des événements culturels, sportifs et de loisirs | p.39 |

| DEPLACEMENTS ET FONCTIONNEMENT MULTIPOLAIRE | | |
|--|--|------|
| D1 | Observatoire des déplacements | p.43 |
| D2 | Mise en œuvre d'une centrale de mobilité à l'échelle du sillon alpin | p.47 |
| D3 | Définir à long terme un système de transport collectif innovant | p.51 |
| D4 | Harmonisation tarifaire et billettique commune | p.55 |
| D5 | Mise en complémentarité des aéroports régionaux | p.59 |

IDENTITE ALPINE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

| | | |
|-----------|--|------|
| E1 | Renforcement des coopérations « métropolitaines » entre le sillon alpin, l'aire turinoise et la suisse lémanique | p.65 |
| E2 | Coopération dans l'espace alpin | p.67 |
| E3 | Développement de la coopération interrégionale dans le quart sud est français | p.69 |
| E4 | Veille prospective et suivi du territoire | p.71 |
| E5 | Ingénierie territoriale de projet à l'échelle du sillon alpin | p.73 |

MAITRISE QUALITATIVE DE LA METROPOLISATION

| | | |
|-----------|--|------|
| F1 | Inter-SCOT – PNR – CDRA | p.77 |
| F2 | Aider à la maîtrise du foncier | p.81 |
| F3 | Plan énergie climat Sillon Alpin | p.83 |
| F4 | Aider a une approche durable de l'acte d'aménager et de construire | p.85 |
| F5 | Participation à la biennale habitat durable de Grenoble | p.87 |
| F6 | Offre multimodale de transports pour l'accès aux massifs | |

RAYONNEMENT INTERNATIONAL : ACTIONS EN RESEAU

| | | |
|-----------|--|--|
| R1 | Réalisation d'un observatoire économique | |
| R2 | Valorisation des retombées des pôles de compétitivité | |
| R3 | Promotion de l'enseignement supérieur à l'international et observatoire à l'international des universités de Rhône-Alpes | |
| R4 | Développement d'un grand événementiel international | |
| R5 | Accompagnement des mobilités internationales des créateurs | |
| R6 | Soutien au festival du film d'animation à Annecy | |
| R7 | Promotion de la culture scientifique, technique et industrielle | |
| R8 | Promotion de St Exupéry comme hub international et développement de la grande accessibilité internationale | |
| R9 | Amélioration de la grande accessibilité TGV du territoire Sillon Alpin | |

A

**Chantier
Rayonnement enseignement
supérieur / recherche**



NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE ENTRE LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'UNIVERSITE, SOUTIEN DU TERRITOIRE AUX PRES

Axe 1 - Maintien des conditions de l'innovation

Fiche n° A1

Enseignement supérieur recherche

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

Dans une « économie de la connaissance », l'enseignement supérieur, la recherche et la diffusion des savoirs sont devenus à la fois les piliers et les ressorts de l'attractivité et du développement local du territoire.

Face à ces enjeux, des dynamiques d'acteurs sont d'ores et déjà enclenchées :

- La formation d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) entre Grenoble Université et l'Université de Savoie qui rend possible la structuration d'une offre territoriale de qualité et de niveau international.
- L'engagement d'un audit international des capacités de recherche et de formation qui va permettre de cerner l'excellence reconnue aujourd'hui, et de préciser l'enjeu des relais à promouvoir à 10 ans.
- Un renforcement des partenariats et des coopérations transfrontalières avec Turin et la métropole Lémanique notamment.

Ces projets supposent un accompagnement fort du territoire afin de travailler ensemble à une meilleure lisibilité internationale du site universitaire, ainsi qu'au confortement et à la pérennisation de « l'écosystème d'innovation » caractérisant le territoire du Sillon Alpin

Présentation de l'action

Le projet de coopération métropolitaine peut constituer un cadre de gouvernance adapté à une réponse commune « Sillon Alpin » pour les projets structurants inscrits au Contrat de Plan Etat Région (CPER), l'élaboration des actions et projets devant figurer dans sa déclinaison territoriale (la convention territoriale), ainsi que le positionnement sur les futurs crédits européens :

- Dans la formulation de ses enjeux et dans son écriture, il peut donner du sens à **l'articulation des différents projets structurants** inscrits individuellement au CPER par les partenaires de la démarche (collectivités locales, acteurs de l'université et de la recherche) : la mise au standard international des équipements universitaires (bibliothèques, locaux, logements universitaires, ...), le développement de la mise en réseau des équipements, le projet de « campus européen de la recherche », la promotion d'une « Maison à l'international » pour l'accueil universitaire, l'adossement des pôles de compétitivité à une véritable plateforme scientifique, le projet de Cité de l'innovation pour une culture scientifique et technologique accessible à tous, ...
- L'appui à l'élaboration de projets et à la recherche de financements constitue une plus-value attendue par les acteurs de la démarche de coopération métropolitaine : développer **une ingénierie de projet à l'échelle du Sillon Alpin** peut constituer une forme d'organisation à la fois innovante et pertinente pour la préparation de la future convention territoriale ou la mobilisation de fonds européens (politiques européennes thématiques) dans les projets territoriaux à venir. Il peut également venir **renforcer les dynamiques de coopération et de partenariat transfrontalières**.
- Les nouvelles formes de gouvernance entre le territoire et les acteurs de l'université et de la recherche contribuent à l'identification des **convergences de projets** et donc à **la mobilisation de l'interdisciplinarité des 5 compétences majeures** (biotechnologies, chimie, micro-nano technologies, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales) pour les enjeux économiques et sociétaux de demain.

Moyens et conditions à réunir

- Validation de la pertinence des enjeux et des pistes de coopération par les instances respectives de pilotage et l'ensemble des acteurs de l'université et de la recherche impliqués dans la démarche
- Parfaire la connaissance des systèmes de gouvernance des PRES en constitution, des pôles de recherche et des programmes de coopération en cours, des réseaux communs et concurrents
- Identifier les points de convergence, les projets communs, les synergies, les champs d'intervention possibles pour le développement de partenariats publics/privés
- Transformation des pistes de coopération en actions à inscrire dans le cadre partenarial et contractuel défini par les instances de pilotage et l'Etat.

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Partenariat département/agglomérations

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Les projets de coopération et d'actions pourront être portés par différentes collectivités ou acteurs du territoire (universités, recherche, acteurs de l'économie, ...)

Dispositif d'évaluation et d'observation

PHASAGE 2007-2013

Préparation
de la
convention
territoriale

Mise en
œuvre de la
convention
territoriale



Inscription de la démarche dans les cadres et les temporalités de financement nationaux et européens

- 2007 : Mobilisation de l'ingénierie territoriale pour l'accompagnement de collectivités et des acteurs de l'université et de la recherche dans la préparation de la convention territoriale
- 2008 : Mise en œuvre de la convention territoriale

Lien avec les démarches de coopération en cours :

- Constitution du PRES GU/US : calendrier PRES ?
- Réalisation de l'audit international sur les capacités de recherche et de formation :
 - Résultats disponibles fin 2006
 - Premier semestre 2007 : analyse des résultats, évaluation des enjeux et actions possibles

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Identité alpine – Fiche action 4 : « une ingénierie de projet à l'échelle du Sillon Alpin »

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois



MISE EN SYNERGIE DES GRANDS INSTRUMENTS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES LIENS TRANSFRONTALIERS AVEC LE TERRITOIRE

Axe 1 - Maintien des conditions de l'innovation

Fiche n° A2

Enseignement supérieur recherche

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

La masse critique en matière de recherche fondamentale et appliquée, la présence de pôles d'enseignement supérieur d'envergure, les liens anciens et toujours renouvelés entre le monde de l'entreprise et celui de l'université et les effets d'entraînements susceptibles d'en résulter caractérisent fondamentalement le sillon alpin.

Cette présence forte contribue à faire du territoire un véritable « écosystème de l'innovation » où la présence des grands outils scientifiques (CEA et outils européens, avec le regroupement ILL/EMBL/ESRF sur la presqu'île scientifique Louis NEEL), la proximité des acteurs et la convergence possible des disciplines favorisent les « hybridations » nécessaires au maintien d'une trajectoire durable d'innovation aux plans scientifique, technologique, économique et social.

Mais rien n'est jamais acquis. La spécialisation croissante des disciplines et la complexification des équipements scientifiques associés, les attentes fortes de la société envers la science et, surtout, le contexte de mondialisation/globalisation et l'intensification de la concurrence en résultant imposent en effet sans cesse de nouvelles contraintes aux acteurs de la recherche, en particulier du point de vue de la mise en œuvre de nouvelles formes de coopération.

Présentation de l'action

C'est à l'échelle locale et régionale (entre Lyon et Grenoble), mais aussi aux niveaux européen et international (notamment avec le CERN, à la frontière franco-genevoise) que cette coopération doit se réaliser, par un soutien et un accompagnement fort du territoire dans la mise en synergie des grands instruments scientifiques. Plusieurs niveaux d'actions sont à envisager :

- Renforcer la lisibilité de la complémentarité des installations dans leur fonction d'attracteurs (leadership mondial) et comme marqueurs différenciant des métropoles et des territoires qui coopèrent.
- Maximiser les retombées en matière de recherche appliquée, de transferts vers l'industrie et les services :
 - Par une meilleure valorisation des investissements de modernisation et de renouvellement permanent des installations scientifiques
 - Par une mise en synergie des dispositifs de valorisation/transferts/diffusion propres aux institutions et à leurs partenaires
 - En optimisant les conditions d'accueil et d'insertion des activités bénéficiant des transferts sur les sites technopolitains promus par les collectivités
- Développer la qualité d'accueil, du maillage urbain, des solutions transports collectifs entre sites scientifiques, universitaires et industriels, ...

Moyens et conditions à réunir

- Validation de la pertinence des enjeux et des pistes de coopération par les instances respectives de pilotage
- Réalisation d'un état des lieux approfondi pour chaque espace de coopération :
 - Connaissance des grands instruments scientifiques, des acteurs, des programmes de coopération en cours, des réseaux communs et concurrents, des systèmes de gouvernance des pôles université/recherche
 - Identifier les acteurs porteurs de convergence
 - Identifier les champs d'intervention possible pour le développement de partenariats publics/privés
 - Faire le lien avec un travail de veille sur la préparation des nouvelles politiques européennes à intégrer
- Transformation des pistes de coopérations en actions à inscrire dans le cadre partenarial et contractuel défini par les instances de pilotage et l'Etat

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Métro

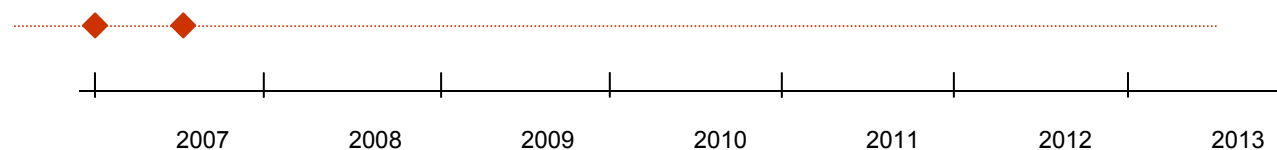
Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

PHASAGE 2007-2013

Validation
politique

Etat
des
lieux

Pistes
d'action
et
contrat



Validation politique : fin 2006

Etat des lieux : premier semestre 2007

Définition des pistes d'action et phase de contractualisation : deuxième semestre 2007

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois



VALORISATION DE LA MOBILITE ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ETUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Axe 1 - Maintien des conditions de l'innovation

Fiche n° A3

Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »

Enseignement supérieur recherche

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

La valorisation de la mobilité et l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants, des enseignants-chercheurs et/ou des chercheurs constituent un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire et sa renommée à l'échelle nationale, européenne, voire internationale.

La question étudiante et l'accueil d'enseignants-chercheurs s'inscrivent dans le contexte actuel d'évolutions contrastées d'effectifs dans les structures d'enseignement supérieur, des nouvelles formes de mobilité et de la concurrence accrue entre les universités engendrées par la réforme Licence-Master-Doctorat.

S'agissant de la mobilité et de l'accueil des chercheurs étrangers, ils ont toujours constitué des ressources essentielles pour les centres R&D et/ou les structures de recherche. Mais le mouvement de mondialisation/globalisation de l'économie et l'intensification de la concurrence en résultant leur donnent aujourd'hui une réelle dimension stratégique.

Facteur local d'ouverture culturelle sur le monde, la mobilité et l'excellence recherchée en matière d'accueil d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et/ou de chercheurs peuvent par ailleurs produire autant d'ambassadeurs du territoire à l'international.

Présentation de l'action

En lien avec les dynamiques d'acteurs d'ores et déjà enclenchées (dispositifs d'accueil mis en place par GU, programmes spécifiques gérés par les centres R&D et/ou les structures de recherche, mais aussi projets d'investissements inscrits au CPER), le projet de coopération métropolitaine se donne pour objectif de favoriser un soutien et un accompagnement fort du territoire sur ces aspects essentiels de son développement et de son rayonnement.

Moyens et conditions à réunir

- Validation de la pertinence des enjeux et des pistes de coopération par les instances respectives de pilotage
- Amélioration de la connaissance des dispositifs et des programmes d'accueil mis en place par les acteurs de l'université et de la recherche (capacités, liens aux programmes d'enseignement et de recherche, niveaux d'intégration aux réseaux, benchmarking sur territoires, sites et/ou pays concurrents, ...); évaluation des besoins (capacités et conditions d'accueil, mise aux standards internationaux, ...)
- Constitution de groupes de travail autour de plusieurs axes de réflexion :
 - système(s) de gouvernance des différents dispositifs d'accueil existants
 - valeur ajoutée pour le territoire de la mobilité des étudiants et des chercheurs
 - projet urbain, accueil et mobilité des étudiants/chercheurs dans la ville.
- Transformation des pistes de coopérations en actions à inscrire dans le cadre partenarial et contractuel défini par les instances de pilotage.

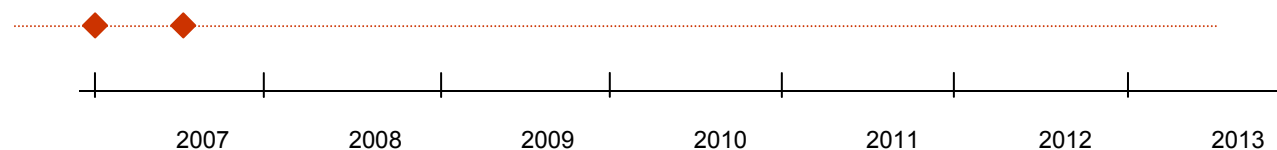
PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale
PRES

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

PHASAGE 2007-2013

Validation politique Audit Restitution et validation



Validation politique : fin 2006

Audit sur dispositifs existants, capacités d'accueil et besoins : premier semestre 2007

Restitution des réflexions du groupe de travail et validation des actions et pistes de coopération : deuxième semestre 2007

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

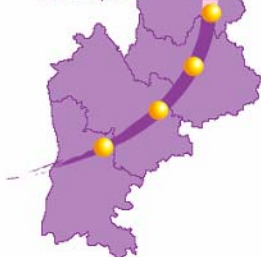
LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois



DES PARTENARIATS ELARGIS POUR UN ACCES A LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DE L'ACTIVITE

Axe 1 - Maintien des conditions de
l'innovation

Fiche n° A4

Axe 6 - Promouvoir une « métropole
vécue »

Enseignement supérieur recherche

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

L'accentuation des formes de concurrence dans une économie globalisée, les progrès constants de la science et de la technologie et les mutations économiques en résultant font de l'accès à la formation tout au long de la vie et de l'activité un enjeu à la fois social et économique.

Dans une économie mouvante, il faut créer et/ou consolider les liens, les points de passage entre l'enseignement, la recherche, l'entreprise par le développement de partenariats et de formes nouvelles de coopération. Il faut favoriser les flux de connaissance, d'idées, d'apprentissage, de savoir-faire.

L'exemplarité dans la pratique des transferts, dans la détection des nouveaux métiers et des besoins des entreprises, l'ambition d'ouvrir l'université à de nouveaux publics en formation tout au long de leur activité peuvent ainsi distinguer durablement le Sillon Alpin d'autres territoires.

La démarche de coopération métropolitaine peut y contribuer fortement.

Présentation de l'action


Construire des partenariats durables entre les acteurs de l'enseignement et de la recherche, de l'économie et les collectivités locales pour **anticiper et accompagner les mutations économiques**, pour **ouvrir l'université à de nouveaux publics** et faire de la possibilité de **se former tout au long de la vie et de l'activité** un atout majeur pour le territoire.

Moyens et conditions à réunir

- Validation de la pertinence des enjeux et des pistes de coopération par les instances respectives de pilotage
- Amélioration de la connaissance des dispositifs existants en matière de formation continue et des partenariats université/recherche/entreprises/collectivités locales (publics concernés, programmes proposés, systèmes de gouvernance des partenariats, liens avec une démarche de gestion prévisionnelle emplois/compétences, ...)
- Constitution de groupes de travail autour de plusieurs axes de réflexion :
 - Quel(s) partenariat(s) publics/privés pour la formation tout au long de la vie et de l'activité
 - L'organisation et la structuration des dispositifs de formation sont-elles adaptées aux enjeux en matière de convergence des branches d'activités professionnelles ?
 - Réflexion prospective emploi/formation et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le territoire
 - Opportunité et conditions de réalisation d'un observatoire des métiers et de la formation « orienté territoire »
- Transformation des pistes de coopérations en actions à inscrire dans le cadre partenarial et contractuel défini par les instances de pilotage et l'Etat

B

**Chantier
Rayonnement économique
et accueil d'activités**

| | | |
|--|---|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | <h2>SCHEMA STRATEGIQUE DES SITES ECONOMIQUES MAJEURS</h2> | |
| <p>Axe 2- Offre territoriale d'accueil des activités économiques, culturelles, sportives, touristiques et événementielles</p> | <p>Fiche n° B1</p> <p>Rayonnement économique et accueil d'activités</p> | |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic - enjeux Attractivité économique du territoire face à la nouvelle donne des entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la notoriété, - positionner le sillon alpin comme lieu d'implantation pour les entreprises extérieures, - proposer des sites forts (terrains, services, environnement technologique ...) pour le développement des entreprises, la recherche, la formation - rendre lisibles les forces et atouts du territoire, créer des synergies entre les acteurs du territoire en proposant des sites atteignant des tailles critiques <p>Présentation de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'offre de sites d'activités, sous forme de gamme de produits adaptés aux différentes clientèles d'entreprises, en fonction des stratégies volontaristes du territoire (ciblage des types d'entreprises). - Réaliser un schéma stratégique des zones d'activités majeures, d'envergure métropolitaine - Identifier les manques, les complémentarités potentielles, les compétences pour définir les actions supplémentaires à mener, distinguer les spécificités de chacun - Identifier les compétences à mettre en œuvre pour réaliser des actions de coopération, de mise en réseau. - Harmoniser les actions des différents intervenants, éviter la concurrence au sein du Sillon Alpin par l'organisation de la concertation. - Faire un zoom sur les sites à vocation internationale et le tertiaire supérieur - Préparer la détection des nouveaux sites à 15-20 ans (leurs enjeux, leurs positionnements) <p>Moyens et conditions à réunir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui méthodologique par un consultant - Travail de fond à confier à un intervenant extérieur - recenser, mettre en forme des éléments existant dans chaque territoire - partager les expériences entre sites pour aider à réaliser des vrais produits d'accueil d'entreprises, avec mise aux standards internationaux de l'offre immobilière, foncière et de services, avec prise en compte des questions énergétiques et environnementales, avec développement de services nouveaux, qualité de l'accueil, ... - organiser un outil de dialogue entre les différents acteurs des zones, construire la cohésion et les synergies - impliquer les entreprises déjà en place - élaborer un référentiel commun, des critères d'appréciation du produit - élaborer des argumentaires communs (l'environnement économique et technologique est aussi important si ce n'est plus que plus les forces et atouts de chaque site) ; - positionner l'offre dans sa dimension internationale - élaboration une cartographie dynamique : les sites dans leur environnement économique et technologique. - proposer des démarches de promotion collectives, élaborer des stratégies de promotion - rendre plus lisible l'offre vis-à-vis des clients, valoriser la complémentarité entre territoires, développer le professionnalisme d'accueil - remplir les conditions qui permettront de faire de certaines zones, des sites d'accueil privilégiés pour les activités ressortissant de certaines priorités technologiques (pôles de compétitivité, clusters ...) | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Département de l'Isère

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

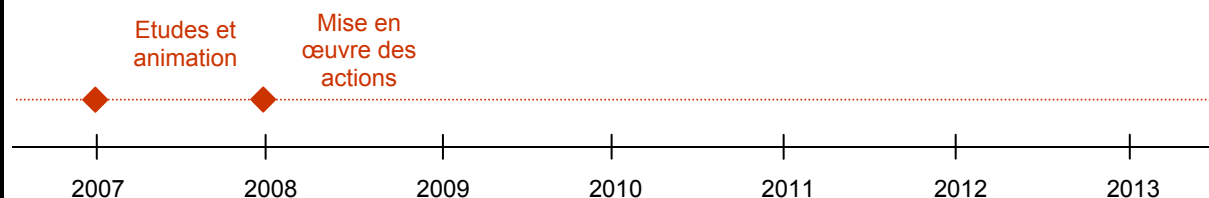
- Isère : AEPI
- Savoie : Agence Economique de la Savoie
- Haute Savoie : Agence Economique
- Drôme : Service économique du Département

Il s'agit de propositions à valider par chacun. En tout état de cause, il faudra associer les agglomérations.

Dispositif d'évaluation et observation

- **Evaluation** à construire sur la base de :
 - Explicitation des objectifs retenus
 - Sélection des critères pertinents par rapport à ces objectifs
 - Phasage
 - Evaluation "in itinere"
- **Observation** : suivi des parcs d'activités retenus, selon des critères à retenir d'un commun accord.

PHASAGE 2007- 2013



Année 2007 : étude recensement et préconisations. animation du groupe de travail de partage d'expérience et connaissance mutuelle.

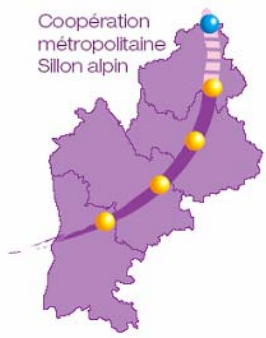
Année 2008 : mise en œuvre des préconisations : actions associant les sites (argumentaires, professionnalisation, accueil, actions collectives ...) et actions de mise à niveau des sites.

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

2007 : étude et animation : 50 000 €
 2008 à 2013 : mise en œuvre des préconisations
 actions collectives: 50 000 €
 mise à niveau des sites : 600 000 €

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

| Autres actions du domaine | Autres actions du Sillon Alpin |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Pôles de compétitivité, cluster et leurs retombées sur les PME, - Diffusion et transferts de technologies. | <ul style="list-style-type: none"> - Identité du territoire. |
| Actions réseau métropoles Rhône Alpes | Projet franco-valdo-genevois |
| <ul style="list-style-type: none"> - schéma de la RUL | |

| | | |
|--|---|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | GOUVERNANCE TECHNIQUE DU CHANTIER « ACCUEIL DES ACTIVITES ET SCHEMA DE PROMOTION » | |
| Axe 2- Offre territoriale d'accueil des activités économiques, culturelles, sportives, touristiques et événementielles | Fiche n° B2 | Rayonnement économique et accueil d'activités |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>La constitution d'un groupe de travail réunissant les développeurs économiques des départements et intercommunalités afin de préparer des propositions de coopération a montré la nécessité de davantage de relations entre eux. D'abord, pour une meilleure connaissance des territoires, des actions engagées, la rencontre permet de meilleures synergies et donc peut jouer un effet de levier plus important pour promouvoir l'accueil d'activités.</p> <p>Présentation de l'action</p> <p>Pérennisation du groupe de travail constitué pour la circonstance. Organisation de rencontres systématiques tous les 2 mois afin de créer une habitude de collaboration</p> <p>Moyens et conditions à réunir</p> <p>Participation de chacun des territoires dans le temps Réactivité quant aux sujets de collaboration</p> | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Département de l'Isère

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Dispositif d'évaluation et observation

PHASAGE 2007- 2013

Démarrage de l'action octobre 2007

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

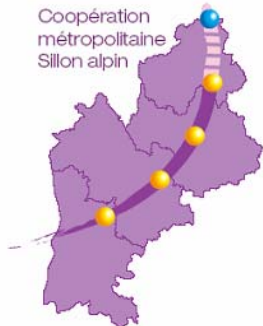
LIEN AVEC AUTRES ACTIONS – A favoriser

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois



TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET ACCOMPAGNEMENT DES PME

**Axe 2- Offre territoriale d'accueil des activités
économiques, culturelles, sportives,
touristiques et événementielles**

Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »

Fiche n° B3

**Rayonnement
économique et accueil
d'activités**

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Les départements du sillon alpin connaissent une activité industrielle toujours dynamique s'appuyant notamment sur un nombre important de PME sur le secteur d'activités de la mécanique, de l'électronique et de la mécatronique et du textile. Cependant, des emplois industriels sont perdus (plus de 1800 par an) depuis deux années consécutives.

Une volonté partagée de maintenir et de développer une activité industrielle autour de ces secteurs porteurs se concrétise par des actions mutualisées.

Présentation de l'action

Mutualisation de moyens permettant d'utiliser les transferts technologiques potentiels existants dans le sillon alpin notamment dans les laboratoires des universités de Grenoble, de Savoie et de Genève, et les centres de compétences technologiques tels que le CERN, C4I etc...

Moyens et conditions à réunir

- Etablir un état des lieux
- Valider un plan d'action
- Utiliser les travaux faits dans les pôles de compétitivité notamment avec Arve Industries, Minalogic, et RFID Valence

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

AED 74 ? CG38 ? les 2 ?

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Dispositif d'évaluation et observation

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

30 000 € par année pour la mécatronique

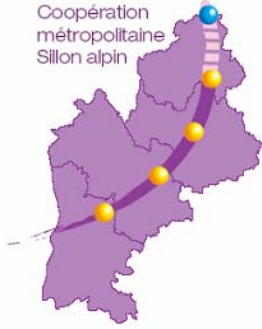
LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois



OFFRE DE SERVICE EN DIRECTION DES SALARIES INTERNATIONAUX DES ENTREPRISES

Axe 2- Offre territoriale d'accueil des activités
économiques, culturelles, sportives,
touristiques et événementielles

Fiche n° B4

Rayonnement
économique et accueil
d'activités

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

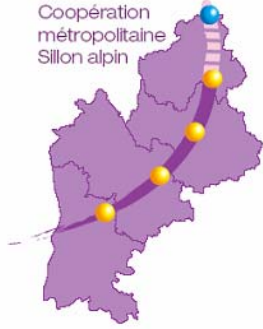
Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES FONCTIONS SUPERIEURES TERTIAIRES ET MODERNISER L'OFFRE IMMOBILIERE DES ENTREPRISES

**Axe 2- Offre territoriale d'accueil des activités
économiques, culturelles, sportives,
touristiques et événementielles**

Fiche n° B4

**Rayonnement
économique et accueil
d'activités**

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

C

**Chantier
Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin**



STRUCTURATION D'UNE OFFRE D'ITINERAIRES DE TOURISME URBAIN DANS LE SILLON ALPIN

**Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives,
touristiques et événementielles**

Fiche n° C1

**Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin**

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

Chaque ville du sillon alpin connaît une fréquentation touristique qui lui est propre, issue de son histoire et de ses efforts promotionnels réussis.

Des actions réussies de présentation collective des offres de chacune des villes ont été menées pendant plusieurs années par le Comité Régional de Tourisme et les Offices de Tourisme.

Cependant, pour des raisons d'efficacité économique, les propositions n'étaient pas basées sur l'itinérance touristique entre les villes, aucune étude approfondie ne permettant d'affirmer qu'il existe une pratique réelle ou un potentiel suffisant de flux entre elles.

Présentation des actions

Quelques thèmes d'actions peuvent être dégagés, qui s'appuient sur des réalités concrètes d'offres touristiques :

- le tourisme culturel : on peut imaginer la création de circuits de découverte autour des écrivains liés aux villes : Rousseau, Stendhal, Saint-François de Sales, Lamartine. Ce projet est marqué par son caractère international, ces écrivains étant souvent plus explorés par les touristes étrangers que par les touristes français.
- la découverte pédagogique de la science : le réseau des CCSTI pourrait proposer la création collective d'expositions ayant vocation à être présentées successivement dans l'ensemble des villes. Ainsi l'économie de la production des expositions et animations pourrait être convertie en niveau de qualité et attirer un plus grand nombre de visiteurs locaux, nationaux et internationaux.
- l'accès à l'événementiel : il s'agit de favoriser pour les habitants du sillon alpin de façon pratique la fréquentation des événements de portée nationale et internationale se déroulant dans l'une ou l'autre ville : accès à l'information, accès à l'achat de billets, aide au transport.

Moyens et conditions à réunir

- unanimité des villes et des porteurs de projets sur les objectifs
- trouver des porteurs de projets économiques « voyageurs » pour les circuits culturels
- donner les moyens nécessaires aux CCSTI pour créer des expositions d'envergure

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Dispositif d'évaluation et observation

PHASAGE 2007- 2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

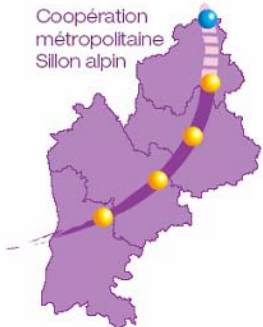
LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

| | | |
|--|--|--|
|  | <h2>DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COMBINEE URBAIN/ALPIN</h2> | |
| <p>Axe 2- Offre territoriale d'accueil des activités économiques, culturelles, sportives, touristiques et événementielles</p> | <p>Fiche n° C2</p> | |
| <p>Culture, tourisme et événementiel combinés urbain et alpin</p> | | |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>Toutes les études démontrent que la découverte des villes ne se limite plus à l'aspect « urbain » et « culturel », en particulier dans le sillon alpin fortement marqué par le paysage et l'histoire des « Alpes » : découverte de la culture « des montagnes », activités sportives, agriculture.</p> <p>Présentation de l'action</p> <p>L'action devra être adaptée pour chaque ville et son environnement en fonction des potentiels disponibles sur le plan de l'accueil et des offres touristiques sur les 3 thèmes évoqués ci-dessus. Le projet consiste à augmenter le potentiel respectif « toutes saisons » des villes et des stations environnantes à la fois sur l'image « ville/alpes » et sur la promotion des activités de séjour liées.</p> <p>Moyens et conditions à réunir</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir des complémentarités issues de perceptions touristiques « ressenties » par des clients nationaux et internationaux : notion de « pays touristiques » excluant toute construction artificielle d'un nouveau « territoire » exclusivement imaginé par la politique ou le marketing. • donner à ces entités les moyens financiers importants nécessaires à la mise en place de leur offre sur une durée de 5 ans au minimum. | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Dispositif d'évaluation et observation

PHASAGE 2007- 2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

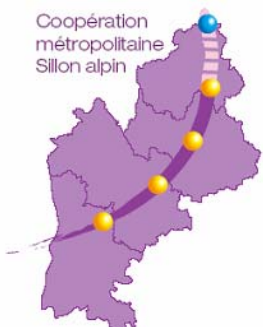
LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

| | | |
|---|---|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | <h2>DEVELOPPEMENT DU TOURISME D’AFFAIRES</h2> | |
| <p>Axe 2- Offre territoriale d’accueil des activités économiques, culturelles, sportives, touristiques et événementielles</p> | <p>Fiche n° C3</p> | |
| <p>Culture, tourisme et événementiel combinés urbain et alpin</p> | | |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>Les villes du sillon alpin disposent toutes d’une offre de tourisme d’affaires, liées soit aux équipements soit au site géographique ou économique favorable. Toute la problématique consiste à évaluer l’intérêt collectif des villes de coopérer pour valoriser le potentiel commun et éviter des « déperditions » régionales.</p> <p>Présentation de l’action</p> <p>L’action pourrait consister à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une information réciproque entre les villes et en direction des organisateurs pour « gagner » des manifestations pour le sillon alpin même lorsque la ville contactée « prioritairement » ne peut accueillir la manifestation. • organiser, selon la puissance des offres respectives, des actions de promotion communes au niveau régional, national et éventuellement européen, en étroite liaison avec Rhône Alpes Tourisme • financer largement des études de marketing direct exploitables par chacune des villes pour présenter son offre en fonction des demandes identifiées pour notre région. <p>Moyens et conditions à réunir</p> <ul style="list-style-type: none"> • accepter de participer à une information réciproque et à une « recommandation clientèle » des villes partenaires au cas où la ville « prioritaire n’est pas retenue par le client • disposer d’un budget conséquent de promotion groupée au niveau national et international avec un groupe de gestion de ce budget intégrant comme critère prioritaire la performance régionale • donner à tous les sites « phares » les moyens de rester vraiment concurrentiels en matière d’équipements « haut de gamme » dans les registres de l’internet et du multimédia, de l’audio-visuel et de la traduction simultanée. • donner à ces entités les moyens financiers importants nécessaires à la mise en place de leur offre sur une durée de 5 ans au minimum • donner les moyens nécessaires aux CCSTI pour créer des expositions d’envergure | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Dispositif d'évaluation et observation

PHASAGE 2007- 2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

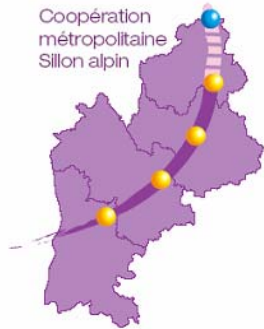
Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



OFFRE EVENEMENTIELLE SPECIFIQUE : « ARTS ET SCIENCES », SPORTS DE GLISSE ...

Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives, touristiques
et événementielles

Fiche n° C4

Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

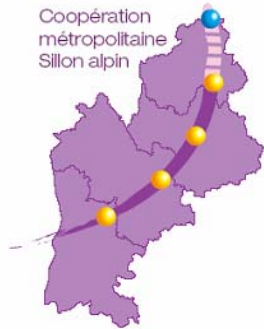
Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



REALISATION D'UN AGENDA SILLON ALPIN DES EVENEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS

Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives, touristiques
et événementielles

Fiche n° C5

Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin


Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

D

**Chantier
Déplacements et
fonctionnement multipolaire**

| | | |
|---|--|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | <p align="center">OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS : Mesurer les effets des politiques transports mises en œuvre dans le sillon alpin</p> | |
| | <p>Axe 3 - Accessibilité internationale et liaisons internes en transports collectifs</p> | <p align="center">Fiche n° D1</p> |
| | <p>Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »</p> | <p align="center">Déplacements et fonctionnement multipolaire</p> |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>Le Sillon Alpin forme un bassin de vie long de 220 km, mais soumis à une grande disparité entre les différentes collectivités et autorités organisatrices de transports. Lors d'un colloque sur ce thème le 17 novembre 2003, la Conférence des départements a décidé de promouvoir les transports en commun (opération <i>Sillonnez-malin</i> début 2006), d'observer les déplacements et enfin d'œuvrer à une meilleure coordination des transports publics à l'échelle du Sillon Alpin (harmonisation de la billettique, développement de l'intermodalité, raccordement des réseaux...)</p> <p>Pour répondre au besoin exprimé par ce colloque un observatoire des déplacements va être mis en place pour suivre les actions engagées et leur efficacité (qualité du service rendu et perçu) avec d'éventuelles études complémentaires. Les Conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie disposent déjà d'observatoires départementaux des transports, et quelques observatoires locaux existent. L'observatoire sera également un moyen de faire travailler ensemble toutes les autorités organisatrices de transport et les collectivités territoriales, de forger ensemble un diagnostic commun des transports dans le Sillon Alpin.</p> <p>Présentation de l'action</p> <p>Le colloque de 2003 a fixé à l'observatoire des déplacements l'objectif de « <i>suivre les actions engagées en matière de coordination des transports publics et leur efficacité</i> ». L'observatoire des déplacements dans le Sillon Alpin doit pouvoir mesurer l'évolution des déplacements, en volume comme en mode de transports, ainsi que l'évolution des infrastructures (voies ferrées, routes, gares...). En raison des thématiques portées par le Sillon Alpin, il insiste sur la mesure de l'intermodalité et de l'usage des différents modes de transports. Il concerne les déplacements de voyageurs, les migrations quotidiennes (travail et études) et les déplacements entre les principales agglomérations du Sillon Alpin.</p> <p>Moyens et conditions à réunir</p> <p>L'observatoire est une action à mettre rapidement en œuvre, afin de disposer d'éléments de comparaison, pour suivre les effets et l'utilité d'autres actions (harmonisation tarifaire, centrale de mobilité....)</p> <p>La définition de contenu remise par le CETE de Lyon en octobre 2005, puis <i>L'état des lieux des transports dans le Sillon Alpin</i> réalisé au premier semestre 2006 ont préparé la mise en œuvre de l'observatoire. 13 fiches actions thématiques structurent l'observatoire, aujourd'hui en cours de réalisation.</p> | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Conseil Général de la Savoie, en copilotage avec le Conseil général de la Drôme et la communauté d'agglomération d'Annecy (avec un partenariat avec les associations de suivi de la qualité de l'air, avec les différentes autorités organisatrices de transports : Région Rhône-Alpes, départements, villes et communautés d'agglomération...)

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Non concerné.

Dispositif d'évaluation et observation

Suivi par le comité de pilotage du Chantier "Déplacements et fonctionnement multipolaire" à mi-parcours (définition des indicateurs et des études à lancer) et à chaque édition de l'observatoire.

Suivi de la diffusion de chaque numéro de l'observatoire.

PHASAGE 2007- 2013



La périodicité de l'observatoire des déplacements reste à définir. Dès 2007, il permettra de suivre sur le court et moyen terme les effets des politiques transports mises en œuvre.

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

- Un chargé de mission à mi-temps rattaché à la structure maître d'ouvrage (25 K€/an)
 - Frais de déplacements, de courriers, de documentation (5 K€/an)
 - Edition de la plaquette d'information et des CD-Rom de données (10 K€/an)
 - Enquêtes ponctuelles : (30 K€/an)
- Total = 70 K€ / an

Etat : 15%

Région : 15%

Collectivités (Sillon Alpin) : 70%

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

L'observatoire est une action transversale, qui concerne toutes les autres actions du chantier "Déplacements et fonctionnement multipolaire." Il permettra le suivi des effets des politiques mises en œuvre par les autres actions du domaine.

Autres actions du Sillon Alpin

Plusieurs autres actions seront amenées à utiliser les résultats de l'observatoire des déplacements du Sillon Alpin ; tourisme, accessibilité internationale, enseignement et recherche...

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

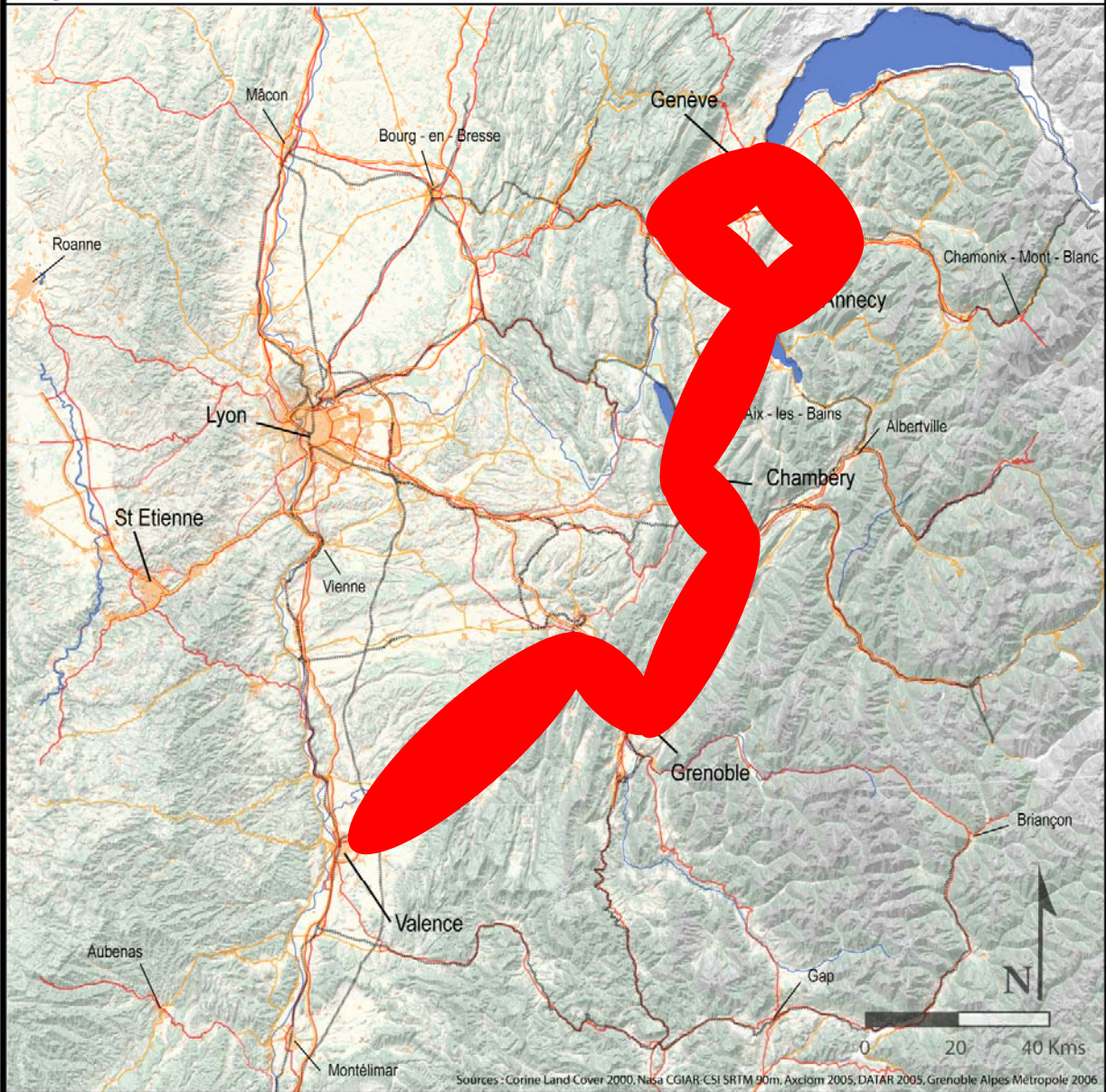
Un partenariat avec la RUL (région urbaine de Lyon) sur la réalisation et l'exploitation de l'observatoire est possible.

Projet franco-valdo-genevois

Un partenariat est envisageable pour mesurer les échanges transfrontaliers.



MESURER LES EFFETS DES POLITIQUES TRANSPORTS MISES EN ŒUVRE DANS LE SILLON ALPIN




LEGENDE



Zones concernés par l'observatoire des déplacements dans le Sillon Alpin

L'observatoire des déplacements s'intéresse uniquement aux relations internes au Sillon Alpin (déplacements inter-cité, déplacements dans les bassins de vie...) Il s'intéressera à tous les modes de transports (transports en commun urbains, transports en commun non urbains, transports ferroviaires, aériens...)

| | | |
|---|--|---|
|  | <p align="center">MISE EN ŒUVRE D'UNE CENTRALE DE MOBILITE A L'EHELLE DU SILLON ALPIN : Favoriser l'usage des transports en commun pour les déplacements inter-cités par la création d'une centrale de mobilité commune</p> | |
| | <p align="center">Axe 3 - Accessibilité internationale et liaisons internes en transports collectifs</p> <p align="center">Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »</p> | <p align="center">Fiche n° D2</p> <p align="center">Déplacements et fonctionnement multipolaire</p> |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>L'émergence d'une métropole alpine multipolaire nécessite que les transports collectifs permettent un fonctionnement en réseau des différents pôles, comme rappelé lors du colloque du 17 novembre 2003. Or, le manque de renseignements sur l'offre de transports, notamment quant aux réseaux éloignés du domicile, et l'absence de mise en relation des offres de transports d'AOT différentes sont d'importants freins à l'intermodalité et à l'usage des transports en commun pour les déplacements entre villes du Sillon Alpin. La création d'une centrale de mobilité permet de favoriser les déplacements en transports en commun, notamment intermodaux (train + bus ou train + vélo.) Or, dans le bassin de vie du Sillon Alpin, de nombreux déplacements se font entre des périmètres de transports urbains différents. De plus, la mutualisation des moyens est nécessaire pour créer ce service essentiel à la stratégie d'augmentation de la demande de transports en commun, mais que des AOT de petites tailles ne peuvent conduire seules.</p> <p>La création d'une centrale de mobilité à l'échelle du Sillon Alpin et en lien avec la Région Urbaine de Lyon permettra, outre le développement de la fréquentation des transports en commun (notamment par l'intermodalité), de développer une vision collective des transports chez les AOT du périmètre.</p> <p>Présentation de l'action</p> <p>La mise en place d'une billettique commune et d'une harmonisation tarifaire doit s'accompagner d'un meilleur accès à l'information sur les transports : la mise en relation puis en commun des informations des différents AOT permettra de répondre à la demande de transports. Elle est destinée à mutualiser les données des centrales de mobilités existantes et à offrir ce service aux AOT qui n'en n'ont pas. Comme Multitud (Lyon) la centrale de mobilité du Sillon Alpin assurera d'abord la préparation au voyage (lignes, horaires, correspondances, accès, tarifs...) puis dans un second temps une information en temps réel (calculs d'itinéraires, perturbations routières, places de parking restantes...)</p> <p>Moyens et conditions à réunir</p> <p>La première étape sera d'assurer la réalisation d'un bilan des pratiques parmi les quatorze AOT puis de réaliser une carte géoréférencée. Ensuite, cette action se déploiera progressivement : tout d'abord la poursuite de l'information commune sur les transports en commun du Sillon Alpin, puis la création d'un portail internet d'information, et enfin la réalisation de la centrale de mobilité. Lors du choix de l'AMO, le cahier des charges prévoira un système qui aille se connecter avec les autres centrales de mobilité de la région, pour en garantir la continuité et l'extension. La base de données du Sillon Alpin pourra être commune avec la RUL, pour une optimisation des requêtes entre base de données.</p> | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Conseil général de la Savoie, en copilotage avec le Conseil général de la Drôme et la communauté d'agglomération d'Annecy.

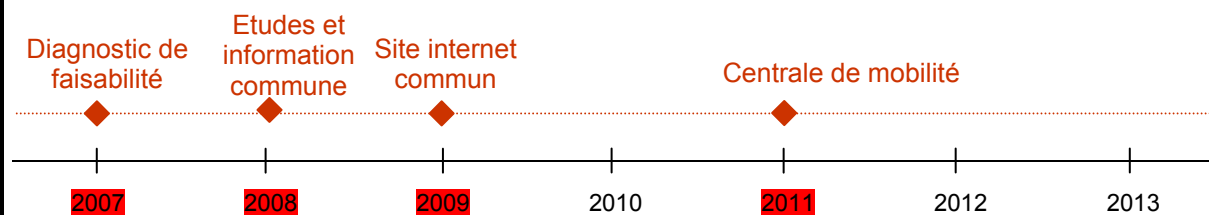
Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Non concerné

Dispositif d'évaluation et observation

Le suivi de la demande et des effets sera effectué par l'observatoire des déplacements dans le Sillon Alpin. La conduite du projet sera effectuée par un groupe de pilotage des AOT et collectivités (élus et responsables transports), quelques fois dans l'année, ainsi que par un groupe réunissant les représentants des AOT et des groupes restreints pour un suivi de l'AMO ou la mise en œuvre de points techniques.

PHASAGE 2007- 2013



La mise en place de la centrale de mobilité à l'échelle du Sillon Alpin se déploiera progressivement, en plusieurs étapes (information commune, puis intégrée, et enfin élaborée par la centrale de mobilité.)

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

Coût d'ingénierie métropolitaine (0,5 millions d'euros.)

Pré-évaluation pour la mise en œuvre technique des différents sites (1,5 millions d'euros.)

Total : 2 millions d'euros.

Etat : 25%

Région : 25%

Collectivités : 50%

Fonds européens (projet MOCEN) : -%

(attendre la fin de l'étude et le lancement du projet européen. Possibilité de minoration des participations des collectivités territoriales.)

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Lien avec l'observatoire des déplacements dans le Sillon Alpin (mesure des évolutions de l'usage des modes et des volumes de transports.)

Autres actions du Sillon Alpin

Lien avec le sentiment de "métropole vécue" porté par le chantier sur l'identité alpine.

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

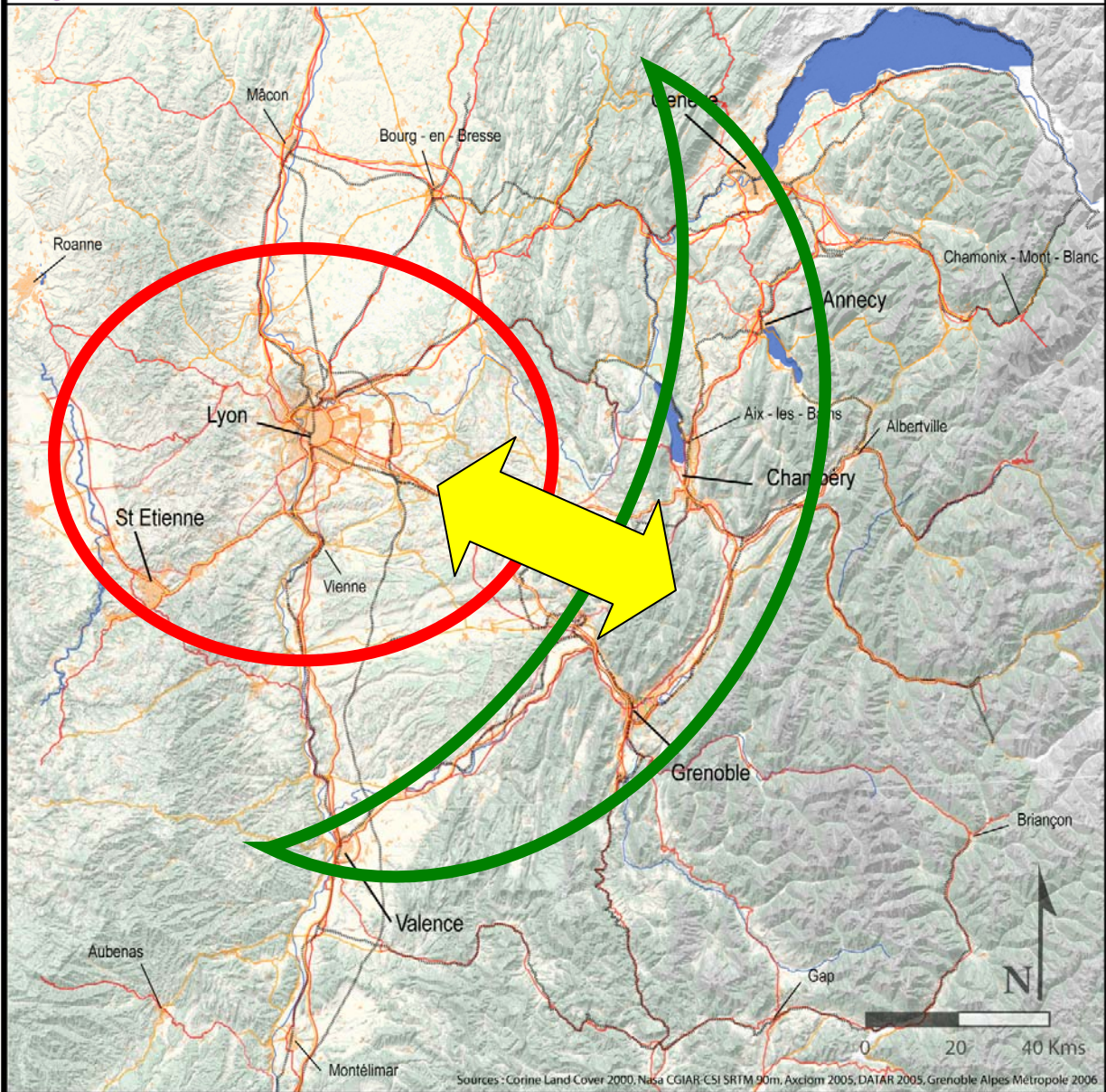
La centrale de mobilité *Multitud* de la Région urbaine de Lyon sera lancée à la fin de l'année 2007. Le Sillon Alpin peut s'appuyer sur son expérience dans la maîtrise d'ouvrage. A terme, il est envisageable que les deux centrales de mobilité fusionnent pour former une centrale de mobilité régionale.

Projet franco-valdo-genevois

La centrale de mobilité à l'échelle du Sillon Alpin (ou à terme de la Région Rhône-Alpes) pourra engager un partenariat avec le projet franco-valdo-genevois.



FAVORISER LES DEPLACEMENTS INTER-CITES PAR LA CREATION D'UNE CENTRALE DE MOBILITE COMMUNE




LEGENDE



Centrale de mobilité de la Région Urbaine de Lyon
(opérationnelle à la fin de l'année 2007.)



Projet de centrale de mobilité du Sillon Alpin

| | | |
|--|---|--------------------|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | DEFINIR A LONG TERME UN SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF INNOVANT Développer les déplacements propres et favoriser les transports en commun pour les liaisons intercités. | |
| | Axe 3 - Accessibilité internationale et liaisons internes en transports collectifs | Fiche n° D3 |
| Axe 5 - Développement durable de la métropole alpine multipolaire | Déplacements et fonctionnement multipolaire | |
| DESCRIPTION | | |
| Contexte – diagnostic – enjeux | | |
| <p>Le Sillon Alpin est un périmètre soumis à une importante pression environnementale : les écosystèmes qui le ceinturent sont fragiles alors que le cadre de vie fait partie des atouts de cette métropole. Sa géographie rend fréquemment incontournable l'usage de la voiture, notamment pour la compétitivité en temps de parcours et pour la précision des dessertes.</p> <p>Or, la pollution (la qualité de l'air, mais aussi le bruit), l'effet de serre et la raréfaction du pétrole (pic de Hubbert à l'horizon 2007) rendent nécessaire la mise en place de politiques de déplacement alternatives aux voitures individuelles.</p> <p>Afin de prévenir un bouleversement des modes de vie, il est nécessaire de prévoir de nouveaux modes de transports, les moins polluants possibles et très performants dans les liaisons inter-cités. De plus, cette action a l'ambition de sensibiliser à la fragilité de l'environnement et de faire évoluer les usages des citoyens du Sillon Alpin en matière de transports.</p> | | |
| Présentation de l'action | | |
| <p>Un concours d'idée international sera lancé pour déterminer des solutions de déplacement en transports en commun alternatives aux modes de transports utilisant du pétrole. Le lancement d'une réflexion prospective à long terme, avant même les premiers effets de la diminution de cette ressource, fera émerger le débat sur les déplacements de "l'après-pétrole." Les réponses à cet appel à projet devront permettre d'assurer des déplacements les moins polluants possibles, rapides, cadencés et en desserte de ville à ville. Ces transports collectifs devront être dans un premier temps aptes à concurrencer les véhicules individuels, puis à les remplacer d'ici quelques décennies.</p> <p>La construction d'un nouveau système de transport en commun reposera sur ce nouveau mode de transports en commun qui formera une armature centrale (aujourd'hui formée par les TER), desservie par des pôles de rabattements (transports en commun urbains et non urbains, covoiturage...) La conception de ce système devra prévoir la réutilisation des emprises ferroviaires ou aéroportuaires ou autoroutières.</p> <p>Enfin, cet appel à candidature aura une vocation internationale, et participera à renforcer l'image de marque du Sillon Alpin en matière d'accompagnement des innovations et de développement durable.</p> | | |
| Moyens et conditions à réunir | | |
| <p>Le lancement de ce concours d'idée international repose sur la diffusion internationale de l'appel à projet. Il repose sur la prise de conscience des enjeux à venir.</p> <p>Il sera nécessaire de définir le niveau de précision et de détails demandés dans la réponse puis de s'assurer la faisabilité des projets présentés devant le jury.</p> | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Conseil général de la Savoie, en copilotage avec le Conseil général de la Drôme et la communauté d'agglomération d'Annecy, en lien avec toutes les AOT du Sillon Alpin, les PNR et les Conseils de développement des agglomérations ou pays du Sillon Alpin.

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Non concerné

Dispositif d'évaluation et observation

Evaluation du nombre et de la qualité des réponses, de l'originalité des solutions proposées et de la faisabilité des projets.

PHASAGE 2007- 2013

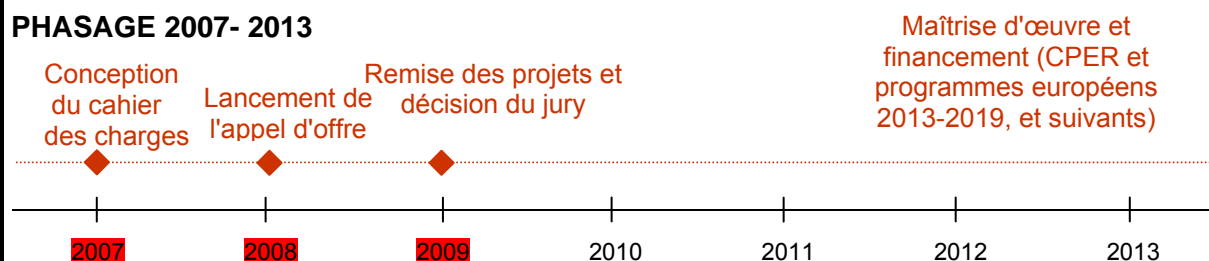


TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

Assistance à maîtrise d'ouvrage : 10 K€
Divers fournitures et lancement de l'appel d'offre international : 30 K€
Prix attribués par le jury : 100 K€ pour le premier, 50 0 K€ pour le deuxième, 10 K€ pour le troisième.

Total : 200 K€

Etat : 15%
Région : 20%
Collectivités (Sillon Alpin) : 60%
Projet franco-valdo-genevois : 5%

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Les liaisons sont nombreuses avec les fiches consacrées à l'observatoire des déplacements dans le Sillon Alpin, la centrale de mobilité (définition des besoins) et l'harmonisation tarifaire.

Autres actions du Sillon Alpin

Cette action est liée au plan climat proposé par le chantier sur l'identité alpine.

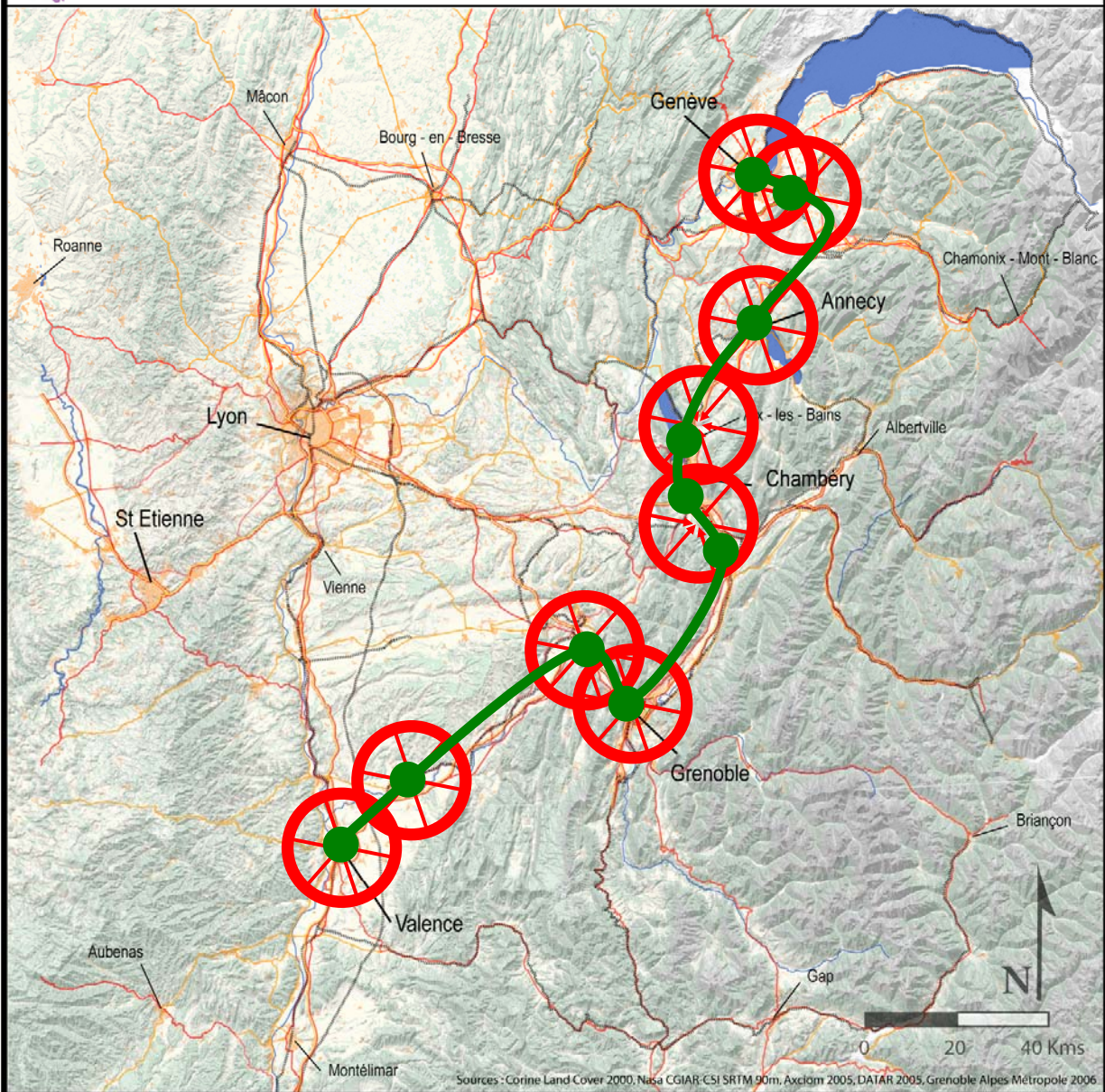
Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois




Partenariat possible pour intégrer l'agglomération franco-genevoise à cette nouvelle ligne structurante des transports.

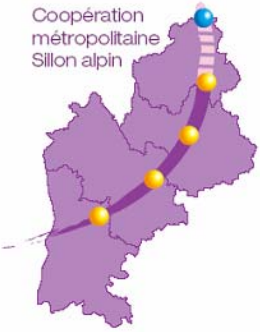


UN SYSTEME DE TRANSPORT COLLECTIF INNOVANT SUR LE SILLON ALPIN



LEGENDE

-  Principaux pôles de desserte de l'axe structurant du Sillon Alpin et point des départs des pôles de rabattement de transports urbains et interurbains
-  Axe structurant
-  Pôle de rabattement (transports urbains) pour les dessertes locales en direction ou en provenance des gares routières et ferroviaires.

| | | |
|---|--|---|
|  | <h2 style="text-align: center;">HARMONISATION TARIFAIRE ET BILLETTIQUE COMMUNE : Favoriser l'usage des transports collectifs par des abonnements et des tarifications intermodaux communs aux différents réseaux du Sillon Alpin.</h2> | |
| <p style="text-align: center;">Axe 3 - Accessibilité internationale et liaisons internes en transports collectifs</p> <p style="text-align: center;">Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »</p> | <p style="text-align: center;">Fiche n° D4</p> | <p style="text-align: center;">Déplacements et fonctionnement multipolaire</p> |
| <h3>DESCRIPTION</h3> <p>Contexte – diagnostic - enjeux L'atlas régional des transports 2004 avait présenté qu'"un tiers des voyageurs circulant sur le réseau [ferré] régional est en correspondance avec un autre réseau urbain ou départemental." Cela concerne notamment les déplacements ferroviaires réguliers (travail, études...) qui représentent les deux-tiers des voyages en train en Rhône-Alpes (enquête photo 2002.) Or, il existe peu d'abonnements multimodaux (abonnements couplés de train et de bus) qui permettent de poursuivre un voyage en train par une correspondance de bus urbains ou interurbains, et seulement quelques rares billets ou abonnements communs à plusieurs AOT, malgré la demande.</p> <p>Présentation de l'action La Région Rhône-Alpes a mis en place une charte d'interopérabilité entre AOT, et développe un titre de transport unique (une carte magnétique) commun à tous les réseaux. Le Sillon Alpin va prolonger la mise en œuvre de ce titre de transport unique par la Région Rhône-Alpes par le développement d'une offre (système tarifaire commun à des AOT voisines, abonnements intermodaux...) qui favorise le transport collectif inter-cités, notamment domicile-travail et domicile-études. La mise en place de cette billettique commune sera développée en même temps que l'harmonisation tarifaire (prix des trajets, typologie des abonnements...) pour permettre à chacun des habitants de se déplacer facilement et indifféremment sur tous les réseaux du Sillon Alpin. Le but est de faciliter l'utilisation des transports publics par la création d'une intermodalité billettique et par une intégration tarifaire : développement de titres de transport intermodaux, mise au point d'un système billettique interopérable et élaboration d'une tarification attractive (tarification zonale.) La première étape sera la coordination des AOT et le développement d'une offre de transports collectifs compétitive par rapport à la voiture (abonnements train + bus.) Dans un second temps, l'objectif sera d'harmoniser les différents réseaux avec des abonnements et une tarification (zonale, ou kilométrique dans une première étape) communs, créant ainsi des pôles de rabattement desservis par les lignes ferroviaires.</p> <p>Moyens et conditions à réunir Le portage par le Sillon Alpin de cette action est attendue par les plus petits réseaux, pour lesquels il est plus difficile de porter ce type de dossier sans une structure plus large. Un fort travail de coordination sera nécessaire entre les AOT pour conduire les différentes étapes de ce projet, permettant de faire émerger une communauté de transports dans le Sillon Alpin. Le Sillon Alpin pourra s'appuyer sur l'expérience de la Région Urbaine de Lyon, qui prévoit de passer à une tarification zonale pour l'ensemble de son périmètre en 2009.</p> | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Conseil Général de la Savoie, en copilotage avec le Conseil général de la Drôme et la communauté d'agglomération d'Annecy.

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

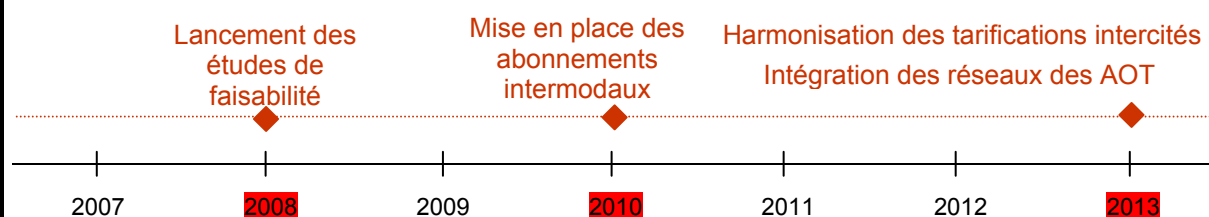
Ensemble des autorités organisatrices de transports : Communauté de communes de l'Agglomération Annemassienne, Communauté d'Agglomération d'Annecy, Ville de Bellegarde sur Valserine, Communauté de communes du Lac du Bourget, Chambéry Métropole, Syndicat Mixte des Transports en Commun de Grenoble, Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Agglomération Romano-Péagoise, Valence Major, départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et de la Drôme, Région Rhône-Alpes.

Dispositif d'évaluation et observation

Observatoire des déplacements dans le Sillon Alpin (suivi et évaluation des effets.)

Comité de pilotage technique et comité de pilotage du projet.

PHASAGE 2007- 2013



La mise en place d'abonnements intermodaux sera prioritaire. Elle sera suivie d'une intégration des gammes tarifaires

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

- Coût d'ingénierie métropolitaine : un million d'euros (notamment recours à des bureaux d'études spécialisés.)
- En terme d'investissement, la pré-évaluation du matériel nécessaire aux déploiements de la billettique commune est estimée à 20 millions d'euros.

Total : 21 millions d'euros

Répartition : Etat : 20%
Région : 30%
Collectivités du Sillon Alpin : 50%

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Cette action sera conduite en lien avec plusieurs autres actions : l'élaboration d'une centrale de mobilité (volet informatif), les améliorations d'infrastructures ferroviaires pour l'offre ferroviaire et l'observatoire des déplacements pour le suivi de l'offre de transports et de l'évolution des fréquentations..

Autres actions du Sillon Alpin

L'harmonisation tarifaire et la billettique commune visent à favoriser les déplacements inter-cité : elle est liée à la valorisation de la mobilité des étudiants (espace de recherche) et des professionnels (espace de croissance) portée par d'autres chantiers du Sillon Alpin.

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

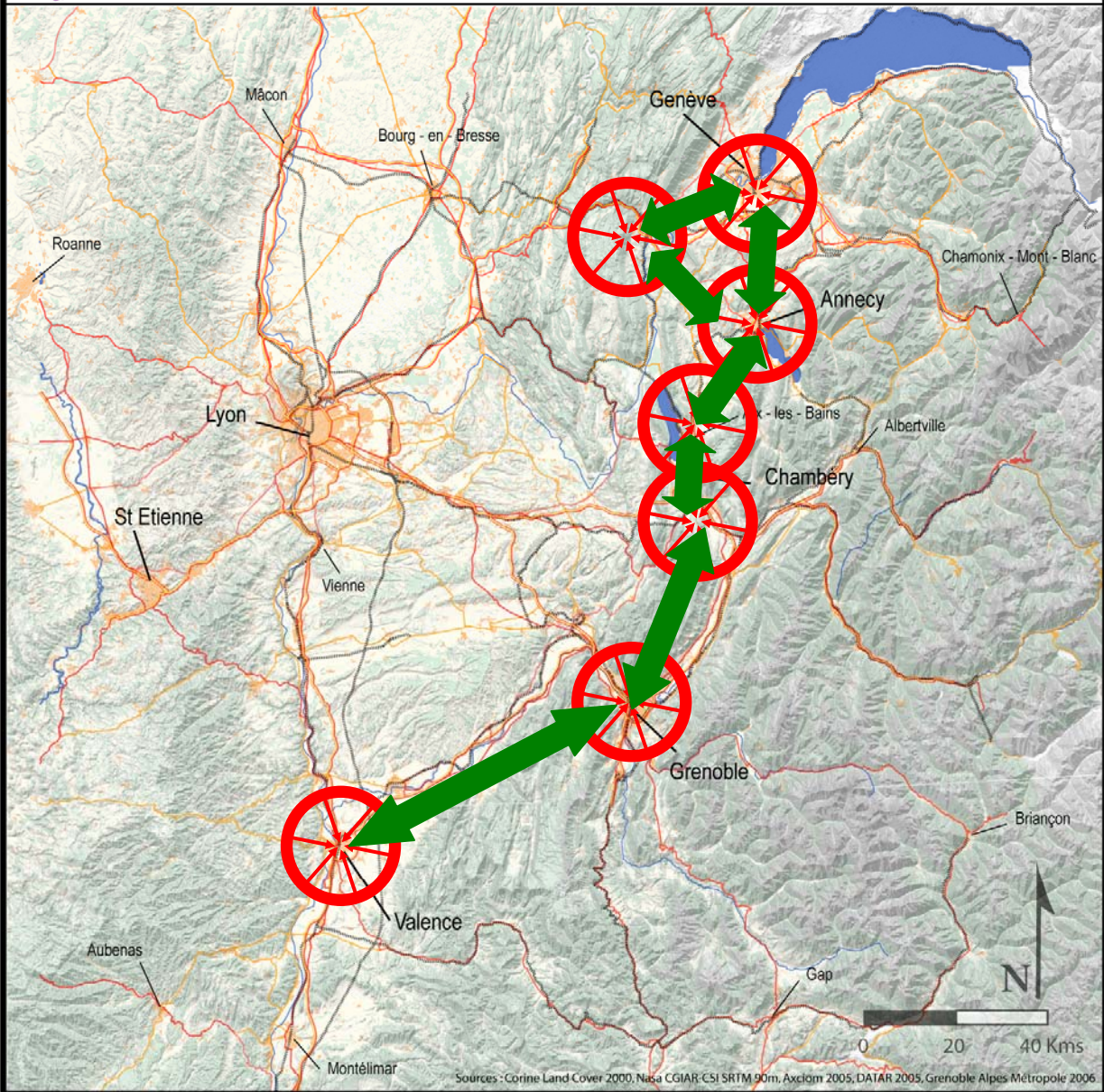
La mise en place par le Sillon Alpin d'une harmonisation tarifaire et d'une billettique commune se fera en partenariat avec la Région urbaine de Lyon, déjà engagée dans cette démarche sur son territoire.

Un autre partenariat devra être mis en place avec la Région Rhône-Alpes afin de mutualiser le déploiement de la carte OûRà avec les projets du Sillon Alpin, en lien avec le cadencement des trains.

Projet franco-valdo-genevois



HARMONISATION TARIFAIRE ET BILLETTEQUE COMMUNE

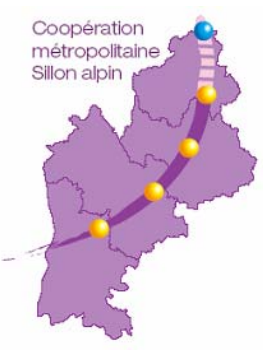


LEGENDE



↔ Développement de l'offre inter-cités par les transports en commun (trains et bus interurbains).

⊙ Pôle de rabattement (transports urbains) pour les dessertes locales en direction ou en provenance des gares routières et ferroviaires.

| | | |
|---|--|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | <h2 style="text-align: center;">LA MISE EN COMPLEMENTARITE DES AEROPORTS REGIONAUX :</h2> <h3 style="text-align: center;">Assurer une complémentarité et une offre commune entre les différents aéroports du Sillon Alpin</h3> | |
| <p style="text-align: center;">Axe 3 - Accessibilité internationale et liaisons internes en transports collectifs</p> | <p style="text-align: center;">Fiche n° D5</p> | |
| <p style="text-align: center;">Déplacements et fonctionnement multipolaire</p> | | |
| <h3>DESCRIPTION</h3> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>Le Sillon Alpin est à équidistance de deux aéroports de taille européenne : celui de Genève-Cointrin (9,4 millions de passagers en 2005), facilement accessible depuis les départements de Savoie et Haute-Savoie et celui de Lyon Saint-Exupéry (6,5 millions de passagers), le plus proche pour les départements de l'Isère et de la Drôme. Néanmoins, les aéroports du Sillon Alpin ont un rôle moteur pour le développement territorial, chacun sur des thématiques particulières : l'aéroport de Grenoble (271 000 passagers en 2005) se partage entre les liaisons européennes low cost et le tourisme avec l'accès aux massifs, celui de Chambéry (195 000 passagers) a une vocation d'accueil des charters "neige", de lignes régulières low cost et d'aviation d'affaires. Celui d'Annecy possède une liaison directe avec Paris (52 000 passagers), et enfin des travaux vont permettre de développer les liaisons <i>low cost</i> à Valence (1400 passagers.)</p> <p>Par leur proximité, les quatre aéroports du Sillon Alpin ont une importance stratégique dans le développement économique local. En raison de leurs vocations différentes ils sont complémentaires. Le rôle de hub européen pour Lyon est à maintenir et renforcer, toujours en lien avec les aéroports régionaux.</p> <p>Le développement structuré de l'offre ferroviaire intercités, objectif central du Sillon Alpin en matière de transports, facilitera les déplacements entre les aéroports régionaux ; cela offre la possibilité aux aéroports du Sillon Alpin de construire une offre commune, en relation avec les deux aéroports européens proches.</p> <p>Présentation de l'action</p> <p>Un document de référence va être élaboré pour assurer un développement harmonieux et cohérent des quatre aéroports du Sillon Alpin. A partir d'un diagnostic territorial et d'une prospective sur les besoins futurs, un document d'orientation sera rédigé avec la participation de toutes les collectivités concernées. Ce schéma de développement des aéroports régionaux permettra de projeter à moyen et long terme les orientations à donner aux politiques territoriales en matière aéroportuaire. Ce texte sera ensuite intégré sous forme de document de référence dans les cahiers des charges lors des renouvellements de délégations des aéroports.</p> <p>Moyens et conditions à réunir</p> <p>Une étude va être lancée pour permettre la définition d'un schéma de développement des aéroports régionaux. Une charte signée par toutes les collectivités concernées reprendra les orientations définies dans ce schéma, et prévoira l'intégration du document de référence dans les cahiers des charges des délégataires des aéroports régionaux.</p> | | |

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Conseil général de la Savoie, en copilotage avec le Conseil général de la Drôme et la communauté d'agglomération d'Annecy, en lien avec les départements de la Haute-Savoie et de l'Isère, et avec la Région Rhône-Alpes.

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

Non concerné

Dispositif d'évaluation et observation

Dispositif de suivi défini dans le cahier des charges de la mission d'études, et suivi par des comités de pilotage politique et technique formé par les collectivités.

PHASAGE 2007- 2013

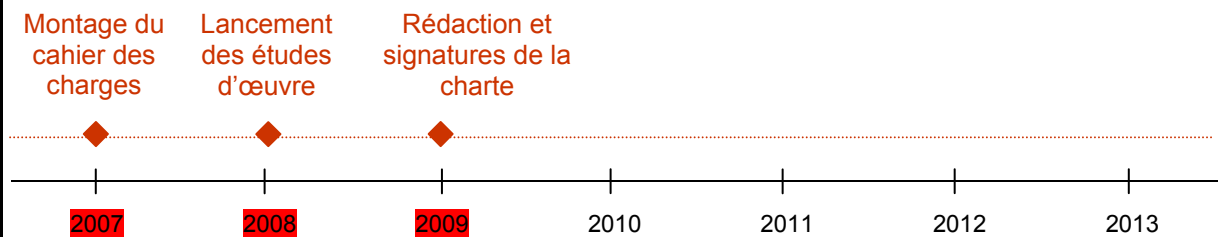


TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

- Crédits d'études et engineering : 100 000 euros

Etat : -%

Région : 50%

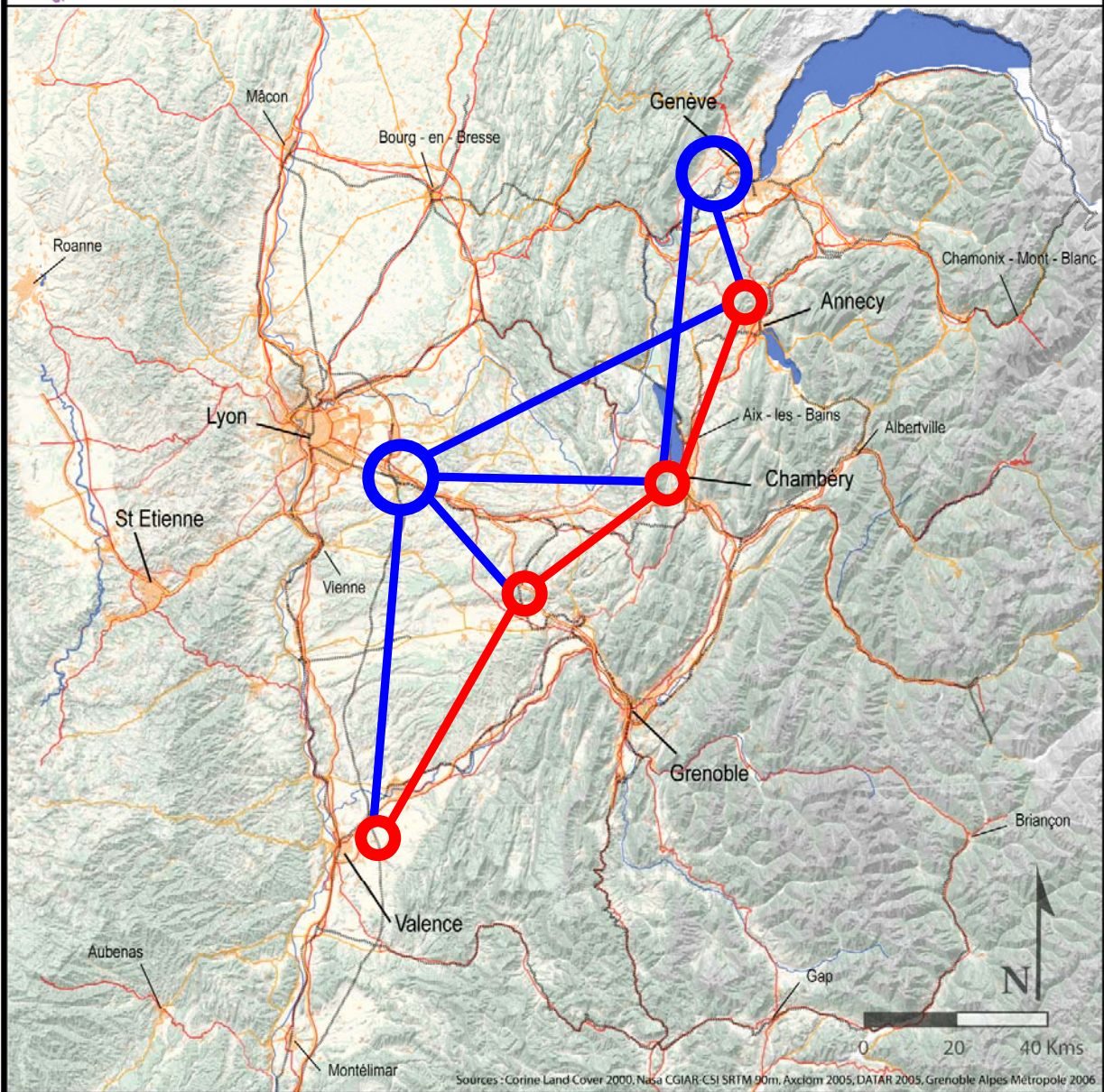
Collectivités (Sillon Alpin) : 50%

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS


| Autres actions du domaine | Autres actions du Sillon Alpin |
|---|---|
| Lien avec l'observatoire des transports. | Lien avec le chantier Grande accessibilité internationale |
| Actions réseau métropoles Rhône Alpes | Projet franco-valdo-genevois |
| Lien avec le chantier Grande accessibilité internationale | Intégration de l'aéroport de Genève-Cointrin dans les problématiques. |




ASSURER UNE COMPLEMENTARITE ENTRE LES DIFFERENTS AEROPORTS DU SILLON ALPIN



LEGENDE

 Aéroports régionaux

 Hubs européens

E

**Chantier
Identité alpine
et rayonnement international**



RENFORCEMENT DES COOPERATIONS « METROPOLITAINES » ENTRE LE SILLON ALPIN, L'AIRE TURINOISE ET LA SUISSE LEMANIQUE

**Axe 4 - Coopération interrégionales,
transfrontalières avec la Suisse et
l'Italie et transnationales dans
l'espace alpin**

Fiche n° E1

**Identité alpine et rayonnement
international**

DESCRIPTION

L'ambition du Sillon alpin est de conforter ses liens avec deux espaces métropolitains qui partagent des problématiques voisines et participent également à l'organisation des Alpes Occidentales.

Dans un premier temps, et par souci d'efficacité, il est proposé de travailler en bilatéral, avec Turin d'une part, la métropole lémanique d'autre part. Il s'agit de tenir compte de contextes spécifiques et de degrés différents dans l'état actuel des coopérations.

Contexte – diagnostic – enjeux

- Turin et son poids dans l'Italie du Nord :
 - Une économie industrielle en reconversion
 - Des pôles de recherche actifs
 - L'université et le politecnico (100 000 étudiants)
 - Une capitale « culturelle »
 - Une orientation montagne
 - « La métropole de l'autre côté des Alpes »
 - La perspective d'une Euro-Région (Alpes-med), ou d'un Euro-Territoire sur les Alpes occidentales.
- Les relations privilégiées du Sillon alpin avec Genève / Lausanne :
 - L'agglomération Franco-Genevoise
 - La « continuité » métropolitaine
 - Des pratiques de coopération entre universités et grands équipements de recherche.

Présentation de l'action

- Plusieurs actions à conduire dans la perspective d'un partenariat privilégié avec Turin.
 - Le montage de quelques actions de coopération entre acteurs des deux territoires sur quatre thèmes : développements universitaires, innovation et transfert de technologie, problématiques de gestion de l'espace, culture.
 - La création d'un système d'échange entre les instances turinoises (aire métropolitaine, Torino Internazionale, ...) et le Comité de pilotage du Sillon alpin.
- Des actions similaires sont à conduire avec la métropole Lémanique en tenant compte des instances de coopération déjà en place et de la démarche métropolitaine genevoise.
- La première action, qui peut se conduire durant le premier semestre 2007, vise à :
 - Parfaire notre connaissance des aires métropolitaines Turinoise et Lémanique (leurs ressources économiques et technologiques, leur positionnement sur les grandes fonctions urbaines, leurs relations avec les autres agglomérations de l'Italie du Nord et de la Suisse, leur stratégie de développement, ...).
 - Dresser un bilan des coopérations existantes, des réseaux communs, des acteurs potentiels d'une coopération future.

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

- Le partenariat de la Coopération métropolitaine pour assurer une cohérence entre les différentes actions de coopération qui pourraient se développer, et amorcer un contact avec les organes de gouvernance de nos partenaires transalpins et suisses.

Deux élus référents pourraient être désignés pour piloter ces démarches.

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

- Les projets de coopération seront portés par différentes collectivités ou acteurs du territoire (université, ...).

PHASAGE 2007-2013



L'engagement de l'objectif 3 de coopération territoriale (programme Interreg) est une opportunité à saisir, tant en ce qui concerne le financement, que le cadre de coopération qu'il organise.

- Le premier semestre 2007 sera consacré au travail préalable conduit par le chantier « Identité alpine » (cf présentation de l'action).
- Dès le deuxième semestre 2007, montage de projets de coopération, en s'appuyant le plus possible sur les programmes Interreg Franco-Italien et Franco-Suisse.

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

- La première phase est financée dans le cadre du chantier actuel (une dépense de l'ordre de 20 000 €).
- Chaque action identifiée aura son propre budget, indépendamment de la Coopération métropolitaine.
- La coordination des différentes actions de coopération, ainsi que la veille sur les territoires voisins, seront assurées par l'instance technique d'animation de la démarche métropolitaine.

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

| Autres actions du domaine | ²Autres actions du Sillon Alpin |
|--|--|
| Actions réseau métropoles Rhône Alpes | Projet franco-valdo-genevois |



LA COOPERATION DANS L'ESPACE ALPIN

**Axe 4 - Coopération interrégionales,
transfrontalières avec la Suisse et
l'Italie et transnationales dans
l'espace alpin**

Fiche n° E2

**Identité alpine et rayonnement
international**

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

- La place singulière du Massif Alpin dans l'Espace Européen, ses grands enjeux : gestion des ressources naturelles, espaces de loisirs et de tourisme, communication, ...
- La Convention Alpine comme référence pour un développement durable.
- La rencontre des problématiques de métropolisation (dans ou à proximité du massif) et le développement du massif.
- Une quasi absence des questions « urbaines » dans les démarches spécifiques au massif (Convention Alpine, Schéma de massif des Alpes Françaises, ...).

Présentation de l'action

- Les collectivités du Sillon alpin prennent l'initiative d'un programme de travail associant d'autres villes des Alpes (Innsbruck, Trento, ...), qui sont en appui au massif dans ses actions de développement.
- Les thèmes à traiter seront ceux des problématiques d'urbanisation propres à ces villes de montagne, de la diffusion des services métropolitains vers le massif, des complémentarités dans le domaine du tourisme, des relations territoires urbains / territoires montagnards (gestion des espaces de loisirs, accessibilité au massif, ...).
- La conduite de cette action nécessitera la mobilisation des ressources scientifiques présentes sur le Sillon alpin, pour contribuer à des rapprochements avec les autres territoires sur des thématiques spécifiques.

L'objectif, ici, est double : Développer des échanges sur les innovations dans les domaines indiqués ci-dessus, et les bonnes pratiques. Mobiliser des financements européens pour des actions démonstratives.

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

- Le Comité de pilotage mandate une collectivité pour prendre les contacts et monter le projet.

PHASAGE 2007-2013



Ce projet prendrait place dans le programme de coopération Espace Alpin, dont le programme opérationnel devrait être adopté d'ici la fin du premier semestre 2007.

L'année 2007 serait celle de la construction du projet : identification des thèmes, recherche des partenaires, montage du dossier Interreg Espace Alpin.

Le programme se déroulerait sur la période 2008 – 2010.

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

Année 2007 : Montage du projet \approx 25 000 €

Années 2008 – 2010 : 70 000 €/an.

Le taux de financement FEDER sera de l'ordre de 65 %.

Une participation de l'Etat sera sollicitée.

La charge nette pour les collectivités reste ainsi, pour l'ensemble de l'opération, de l'ordre de 47 000 € (11 200 €/an).

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

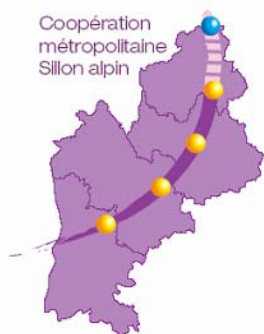
Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE QUART SUD EST FRANCAIS

Axe 4 - Coopérations
interrégionales, transfrontalières
avec la Suisse et l'Italie et
transnationales dans l'espace alpin

Fiche n° E3

Identité alpine et rayonnement
international

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007



VEILLE PROSPECTIVE ET SUIVI DU TERRITOIRE

Axe 6 - Promouvoir une « métropole
vécue »

Fiche n° E4

Identité alpine et rayonnement
international

DESCRIPTION

L'objectif de l'action est de mettre en place un outil de connaissance nécessaire à la décision et à l'action pour inciter à la mise en œuvre du projet métropolitain, et l'enrichir.

Contexte – diagnostic – enjeux

- L'élaboration du projet métropolitain a permis de poser les bases d'une démarche prospective à l'échelle du Sillon alpin.
 - Ce travail de prospective doit être mené en continu, en associant les acteurs du territoire, de manière à faire vivre une vision partagée et régulièrement actualisée du territoire et de ses voies d'évolution possibles et voulues.
 - C'est un processus de réflexion collective qu'il convient, après avoir été initié, de faire vivre, davantage que la production « d'une prospective ».
- La mise en œuvre du projet Sillon alpin exige l'élaboration d'un outil de suivi du territoire permettant :
 - D'une part, de détecter et de mesurer les mutations et les évolutions sur les thématiques de la gestion de l'espace, de l'habitat, des déplacements (en consolidant notamment des observatoires existants sur le territoire infra Sillon alpin). [type tableau de bord].
 - D'autre part, d'appréhender les fonctions métropolitaines et leurs évolutions (enseignement supérieur et recherche, économie, ...). Une situation comparative avec d'autres espaces métropolitains apporterait une plus value à cette partie de l'observatoire.
- Ces travaux, et leurs résultats, seront restitués devant les élus et les autres acteurs. Ils doivent être mobilisés pour accentuer en interne une meilleure appréhension du territoire, de ses enjeux et de ses perspectives d'évolution, et vulgariser ainsi cette vision d'une communauté d'intérêt sur l'ensemble du Sillon alpin.

Présentation de l'action

- **Mettre en place une communauté de réflexion et de veille prospective** entre partenaires engagés dans la construction du Sillon alpin (collectivités territoriales, organismes économiques, universitaires, responsables associatifs, ...). Cela nécessitera dans un premier temps de :
 - Définir des supports et des méthodes de travail.
 - Mobiliser sur cet exercice les ressources et l'expertise du territoire.
- L'organisation de cette action pourrait être confiée à un groupe « Projet » rassemblant des universitaires et les organismes locaux en charge de démarches prospectives.
- **Organiser un système d'observation du territoire, de veille et d'évaluation**
 Il existe déjà de multiples observatoires sur des thématiques variées et à des échelles de territoire très différentes.
 Dans beaucoup de domaines, la matière première est disponible. Il faut l'organiser et la traiter au niveau du Sillon alpin. Quelques outils thématiques sont en passe d'être créés : les déplacements, le foncier, ...
 C'est une première étape.
 L'approche Sillon alpin implique d'aller plus loin, avec notamment comme préoccupation de passer à une vision plus transversale, permettant d'apprécier les mutations du Sillon alpin au regard des enjeux de développement économique, de métropolisation, d'ouverture sur les territoires voisins, de gestion de l'espace.
 Cela nécessitera des moyens spécifiques, dédiés à cette fonction.
- **Créer des outils de coopération et d'information**
 - La mise en œuvre du projet Sillon alpin reposera en grande partie sur l'implication d'acteurs locaux, à qui il faut donner la capacité de dialoguer, d'échanger, d'avoir accès à des bases d'information mutualisées. Un véritable outil coopératif est à mettre en place.
 - La réussite du projet exige aussi qu'il soit partagé. Cela passe par la mise en place d'outils adaptés (organisation de rencontres, d'événements, site Internet, ...).

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

Le Comité de pilotage mandate une collectivité pour prendre les contacts et monter le projet.

PHASAGE 2007-2013



Ce projet prendrait place dans le programme de coopération Espace Alpin, dont le programme opérationnel devrait être adopté d'ici la fin du premier semestre 2007.

L'année 2007 serait celle de la construction du projet : identification des thèmes, recherche des partenaires, montage du dossier Interreg Espace Alpin.

Le programme se déroulerait sur la période 2008 – 2010.

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

Année 2007 : Montage du projet \approx 25 000 €

Années 2008 – 2010 : 70 000 €/an.

Le taux de financement FEDER sera de l'ordre de 65 %.

Une participation de l'Etat sera sollicitée.

La charge nette pour les collectivités reste ainsi, pour l'ensemble de l'opération, de l'ordre de 47 000 € (11 200 €/an).

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois



UNE INGENIERIE TERRITORIALE DE PROJET A L'ECHELLE DU SILLON ALPIN

**Axe 6 - Promouvoir une « métropole
vécue »**

Fiche n° E5

**Identité alpine et rayonnement
international**

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

Une plus-value attendue par les acteurs de la démarche de coopération métropolitaine est un appui à l'élaboration de projets, à la recherche de financements.

La mobilisation des fonds européens notamment exige une ingénierie particulière, alliant veille sur les programmes communautaires et les appels à projet et ingénierie administrative et financière.

Le Sillon alpin offre une dimension territoriale suffisante pour justifier de moyens dédiés à ces fonctions.

Présentation de l'action

Deux voies sont à explorer :

- L'identification (et le renforcement ?) des outils existants dans différents organismes et collectivités, et disposant d'un savoir-faire dans ces domaines. Une mutualisation de ces moyens, leur mise en réseau, peut apporter une première réponse, dans la mesure où ces savoir-faire et ces domaines d'intervention sont complémentaires (veille sur les programmes européens, coopération décentralisée, incubateurs, urbanisme et habitat, ...).
- L'organisation de moyens nouveaux, organisés d'emblée à l'échelle Sillon alpin, essentiellement dans les domaines reconnus stratégiques par l'ensemble des acteurs (innovation, diffusion technologique, déplacements, ...).

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Un pilotage global à assurer par le partenariat de la Coopération métropolitaine : vision d'ensemble des outils, détection des marques, impulsion pour développer et mettre en place tel ou tel outil.

Mais l'essentiel de l'action reposera sur les outils eux-mêmes.

PHASAGE 2007-2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

F

**Chantier
Maîtrise qualitative
de la métropolisation**



INTER SCOT – PNR - CDRA

Axe 5 - Développement durable de la métropole alpine multipolaire

Fiche n° F1

Maîtrise qualitative de la métropolisation

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux :

La démarche métropole « SA » a pour ambition la maîtrise de la métropolisation d'un espace d'exception au cœur des Alpes. Six chantiers forum thématiques ont permis de réunir les collectivités et acteurs concernés, afin de développer une approche commune des actions.

Plusieurs pistes de coopération ont été mises en avant par le chantier maîtrise qualitative : maîtrise de la croissance urbaine, promotion d'un développement respectueux de l'environnement aux échelles locales et globales, promotion d'une culture du développement durable et de nouveaux comportements en matière de déplacements, d'habitat et d'utilisation des énergies renouvelables. **Celles – ci interpellent directement les maîtres d'ouvrage des périmètres de SCOT et de PNR appelés à faire partie des acteurs – clés par leur capacité à prendre en compte ces questions dans les documents de planification ; il s'agit d'en favoriser leur traitement à travers des focales « Sillon Alpin », partagées par tous, et par une volonté affirmée de prise en compte de la continuité des territoires Nord –Sud et Est –Ouest. Chacun des espaces est confronté à un double défi : affirmer son identité et trouver sa place dans la dynamique métropolitaine qui est en marche.**

Présentation de l'action :

L'ambition du Sillon Alpin est d'aller au delà de l'échanges de bonnes pratiques. Il s'agit de mettre en œuvre une action commune pour construire des politiques de territoires, la valeur ajoutée du Sillon Alpin étant d'offrir une vision cohérente des planifications (SCOT, PNR) à l'échelle de la « mosaïque urbaine et alpine » et de rendre compte du fait métropolitain, en éclairant les liens à la planification et à la gestion..

Il est proposé à cet effet le lancement d'une démarche de coordination entre les SCOT- PNR - CDRA de l'espace Sillon Alpin en situation d'interdépendance

☛ **En adoptant des focales communes** pour appréhender les enjeux de ce grand territoire, examiné à travers les problématiques suivantes :

- **La valorisation d'un réseau de paysages et d'espaces naturels avec l'agriculture, comme pièce du projet urbain** (notion de « paysage comestible »)
- **L'articulation ville – montagne** (complémentarités renforcées par les prévisions d'évolutions climatiques : avenir de la moyenne montagne, qualité de vie en ville,..)
- **Les déplacements et les polarités urbaines** avec une focale particulière sur les pôles intermédiaires desservis par des gares ou concernés par des projets de gare, susceptibles de constituer des points d'ancrage du développement métropolitain (Montmélian/Pontcharrat, St Marcellin...)
- **La programmation et la gestion des fonctions métropolitaines** : conditions de la grande accessibilité, conditions d'insertion des activités tertiaires supérieures, conditions d'accès aux ressources dans un système réparti (exemple santé et vieillissement,).

☛ En affirmant l'intérêt d'une organisation multipolaire en forme de « mosaïque alpine et urbaine maillée », **seuil d'organisation et masse critique à atteindre pour être reconnus et efficaces**

☛ **En organisant la mobilisation d'une ingénierie** permettant l'accompagnement technique de la démarche.

Cette démarche de coordination se déroulera en trois étapes :

- Une première étape à très court terme sous forme d'une contribution à la concertation sur la DTA
- Une seconde étape consacrée au recollement des SCOT et des chartes de parcs donnant aux acteurs et à la population une vision maîtrisée à grande échelle
- Une étape à plus long terme, visant la production d'une valeur ajoutée sur les focales communes

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale :

Une maîtrise d'ouvrage collégiale double : technique et politique

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées :

Dispositif d'évaluation et observation :

PHASAGE 2007- 2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

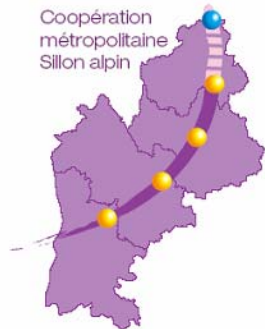
Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

Carte en cours de réalisation

***SCOT, PNR, territoires intermédiaires, zones de
superposition, zones de tension forte entre les zones
alpines et de plaine (périurbanisation)...***



AIDER A LA MAITRISE DU FONCIER

Axe 5 - Développement durable de la métropole alpine multipolaire

Fiche n° F2

Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »

Maîtrise qualitative de la métropolisation

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

L'enjeu de la maîtrise foncière est crucial pour l'ensemble des territoires du Sillon Alpin. La consommation de l'espace s'est accélérée ces trente dernières années avec pour conséquences une apparente pénurie et une hausse spectaculaire du coût du foncier, préjudiciables à la réalisation de logements et d'équipements publics à des coûts raisonnables. Un certain nombre d'outils techniques et réglementaires ont été portés par les collectivités locales : que ce soit les outils de portage avec les trois établissements fonciers (région de Grenoble, de la haute – savoie et de la savoie), les fonds d'action foncière¹ créés par les agglomérations, les outils de connaissance et de suivi des marchés fonciers et immobiliers comme les observatoires et, les outils issus de la planification (SCOT, PLU, PADD, PLH). L'objectif du Sillon Alpin est de soutenir une politique foncière d'anticipation mais aussi et de connaissance des marchés au service d'un habitat et d'un urbanisme durables accessibles au plus grand nombre.

Présentation des actions

- *Mettre en réseau les trois observatoires fonciers² sur des bases communes de données et d'observation à l'échelle du SA, éditer des résultats d'observation à l'échelle du SA permettant une meilleure synergie et connaissance de l'espace.*
- *Soutenir la création de fonds de minoration foncière sur les Communautés d'agglomération et les Communautés de Communes à compétence logement et permettant une décote du prix du foncier (30 %) sur des opérations de logements ou d'opérations mixtes (activités – habitat) dont le portage est assuré soit par un EPFL, soit en cas d'acquisitions directes de tènements par les communes ou leurs délégataires³ ; L'objectif du fonds de minoration est de soutenir la production d'un foncier accessible mais réservé aux opérations au service d'une meilleure articulation entre urbanisme et transports, permettant le développement d'un urbanisme et d'un habitat durables, et le développement d'une politique de l'habitat conforme aux besoins des diverses catégories sociales conformément au PLH.*

Moyens et conditions à réunir

¹ Fonds de portage foncier des agglomérations (communauté de l'agglomération d'Annecy, Communauté de Communes de l'agglomération annemassienne) et fonds de minoration foncière (Grenoble Alpes Métropole).

² Observatoires fonciers de Savoie, Haute – Savoie, Isère **et de la Drôme**

³ SEM, bailleurs sociaux,...

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

les départements (observatoires fonciers et EPFL), et les Communautés d'agglomération et les Communautés de Communes.

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées :

les collectivités locales

Dispositif d'évaluation et observation :

/

PHASAGE 2007- 2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL


LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

| | | |
|--|--|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | <h2>PLAN ENERGIE CLIMAT SILLON ALPIN</h2> <p>« agir sur l'effet de serre au niveau d'un territoire »</p> | |
| <p>Axe 5 - Développement durable de la métropole alpine multipolaire</p> | <p>Fiche n° F3</p> <p>Maîtrise qualitative de la métropolisation</p> | |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux</p> <p>Effet de serre, dérèglement climatique, épuisement des réserves en énergies fossiles, risque de déficience dans l'approvisionnement en électricité : les collectivités locales ont aujourd'hui l'obligation de redéfinir leur politique énergétique et d'engager une démarche d'information et de sensibilisation des citoyens. Le Plan Climat adopté en 2004, incite fortement les collectivités territoriales à s'investir dans des Plans climat Territoriaux afin de contribuer, à leur échelle, à la réduction des gaz à effet de serre. Les décisions prises par les collectivités en matière d'aménagement de leur territoire – les modes de transport, les types d'habitat, les espaces verts, le management interne par exemple influencent pour longtemps le volume de ces émissions. Les enjeux sont importants pour le Sillon Alpin compte tenu des scénarii de développement envisagés sur les 20 prochaines années. Le déploiement d'une démarche Plan Climat Territorial à tous les niveaux de territoire et sur un grand ensemble peut permettre d'agir en conséquence et globalement sur l'ensemble du Sillon Alpin afin de contribuer au respect du protocole de Kyoto. La METRO, est à l'origine du premier Plan Climat Local français partenarial et à l'échelle d'une agglomération.</p> <p>Présentation de l'action</p> <p>Le Plan Climat Territorial permet aux collectivités d'identifier sur leur territoire les principales activités responsables d'émissions de GES (le bilan énergétique⁴) de façon à déployer des plans d'action et à mettre en cohérence les différentes actions menées sur le territoire en faveur du développement durable. Le plan d'actions permet de traduire la politique énergétique du territoire pour réduire les émissions et les consommations énergétiques du territoire, développer les énergies renouvelables, inépuisables et respectueuses de l'environnement et, partager l'information et favoriser les partenariats avec les acteurs locaux. Les actions engagées peuvent être les suivantes : réduire les consommations et améliorer les performances énergétiques des logements, des bâtiments des collectivités locales, territoriales, ou tertiaires existants et à venir, développer les énergies renouvelables⁵, développer l'approvisionnement en électricité verte, étudier la possibilité de développer de nouveaux réseaux de chaleur, intégrer des modes alternatifs de déplacement dans les opérations d'aménagement, développer de nouvelles pratiques de déplacement pour les agents des collectivités et les scolaires, développer l'utilisation de véhicules propres pour les villes.. ;</p> <p>Moyens et conditions à réunir</p> <p>La définition de territoires cohérents mais continus, une charte d'engagement sur une période définie, le ralliement de signataires, plan d'action par signataire et plan d'action transversal, actions de sensibilisation du grand public, un journal d'informations.</p> | | |

⁴ Consommation énergétique et émission de Co2 par secteurs d'activités, quantification de la production d'énergie renouvelable, scénarii d'évolution de consommation et actions correctives à MT.

⁵ Bois, solaire thermique et photovoltaïque

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale : une agglomération, une communauté de communes

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées : les collectivités locales, les acteurs du territoire (Syndicat mixte des TC, Conseils Généraux, Compagnies de chauffage urbain, EDF, GDF, ...)

Les partenaires : Etat, ADEME, Région Rhône – Alpes, Espaces info énergie, ASCOPARG⁶, Air APS⁷, ASQUADRA⁸, bailleurs sociaux, CAUE, ...

Dispositif d'évaluation et observation :

bilan annuel en Tonne CO2 économisé, évolution de la qualité de l'air, ...

PHASAGE 2007- 2013

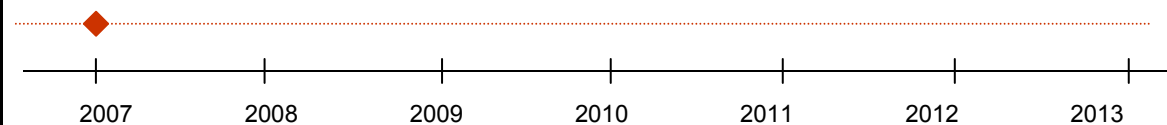


TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

Coût annuel (*références METRO*) :

Aides financières
ADEME : %
Ville de Grenoble : %
...

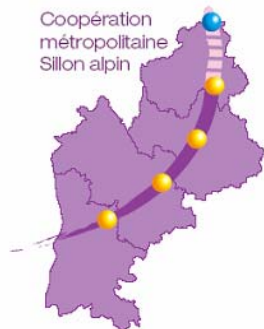
LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

| Autres actions du domaine | Autres actions du Sillon Alpin |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| Actions réseau métropoles Rhône Alpes | Projet franco-valdo-genevois |

⁶ Association pour le contrôle et la préservation de l'air dans la région grenobloise

⁷ L'air de l'Ain et des Pays de Savoie

⁸ Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Drôme et Ardèche



AIDER A UNE APPROCHE DURABLE DE L'ACTE D'AMENAGER ET DE CONSTRUIRE

« fabriquer les quartiers et la maison du futur »

Axe 5 - Développement durable de la métropole alpine multipolaire

Fiche n° F4

Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »

Maîtrise qualitative de la métropolisation

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

L'acte d'aménager et de construire peut menacer fortement l'équilibre environnemental. Cela est d'autant plus sensible que le territoire s'urbanise à une très grande échelle et à grande vitesse, ce qui est le cas du Sillon Alpin. L'objectif est d'aider les collectivités du Sillon Alpin ne disposant pas d'une compétence d'urbanisme pré - opérationnelle, à s'engager dans une approche durable qualitative de l'acte d'aménager et de construire. Il s'agit de favoriser la production d'opérations maîtrisées, bien conçues et adaptés aux besoins de la Collectivité. La finalité est de permettre la production d'opérations bien insérées dans le tissu urbain, comprenant des formes urbaines moins consommatrices de foncier, d'encourager pour le bâti la recherche de solutions innovantes et performantes d'un point de vue énergétique et de favoriser le recours aux énergies renouvelables. Les enjeux sont de promouvoir un urbanisme durable qualitatif sur l'ensemble du Sillon Alpin, d'accompagner le processus d'ouverture à l'urbanisation ou de requalification de zones, de donner les moyens aux collectivités de concevoir des projets conçus par elles, en adéquation avec leurs besoins et non « subis », de pouvoir disposer de schémas de référence intégrant des préoccupations environnementales.

Présentation de l'action

Il s'agit de proposer la réalisation d'une mission pré -opérationnelle de composition urbaine permettant de valoriser les patrimoines (bâti, espaces naturels, espaces paysagers), d'optimiser la ressource foncière (formes urbaines, espaces extérieurs), d'orienter vers des aménagements où les caractéristiques physiques et climatiques (cycle de l'eau, environnement climatique et sonore...) et l'offre de services (analyse énergétique urbaine, déplacement et accessibilité) sont intégrées au même titre que la silhouette urbaine ou, le cas échéant, le développement d'une politique de l'habitat conforme aux besoins des diverses catégories sociales et, la nécessité de répondre aux besoins de l'utilisateur futur. Cette étude permet également de configurer les caractéristiques du bâti neuf ou sa réhabilitation en adossement à un référentiel de performance énergétique aussi bien sur du neuf que sur l'existant dont la finalité est de permettre une réelle efficacité énergétique pour réduire les nuisances environnementales générées par l'usage de l'énergie. L'adossement au nouveau référentiel Effinergie⁹ pour lequel est prévu une configuration adaptée aux contraintes climatiques locales, est en cours de réalisation et constitue le pendant français au standard suisse Minergie, pourrait être une piste à suivre.

Moyens et conditions à réunir :

La mission pourrait être coordonnée soit par les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, les syndicats mixtes de gestion des SCOT, les Agences d'urbanisme, les CAUE suivant les configurations départementales avec intervention de BET spécialisés.

⁹ Référentiel Effinergie en cours de réalisation auprès des B.E.T. Enertech, Tribu Energie, le CSTB, et des membres de l'association Effinergie. Celle-ci souhaite reproduire en France, le succès du standard suisse Minergie mais en l'adaptant aux particularités constructives, réglementaires, normatives et climatiques de notre marché. Les partenaires : les régions (RRA en cours d'agrément) les banques, le CSTB, le PREBAT (Programme de Recherche sur l'Energie dans le Bâtiment),...

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale : ?

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées : les collectivités locales

Les partenaires : Europe, Région Rhône – Alpes, Conseils Généraux, les pôles de compétitivité (CSTB, TENNERDIS, AXELERA), ADEME, CAUE, DRE, DRAC Rhône – Alpes, CDC, Banques engagées dans le DD (Caisse d'épargne, Crédit agricole, Crédit Mutuel ...),

Dispositif d'évaluation et observation : suivi et évaluation à travers une grille d'analyse de la prise en compte du développement durable dans l'élaboration de l'opération d'aménagement et des constructions, mission de suivi et d'évaluation des opérations d'aménagement et des constructions réalisées, Campagne « Dispaly »¹⁰ pour l'affichage des consommations énergétiques visibles sur chaque bâtiment.

PHASAGE 2007- 2013



TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

- Coût : 50 000 € par étude
- Financement à obtenir : 50 %
- Budget prévisionnel annuel : 80 études par an sur le SA soit : 200 000 €

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

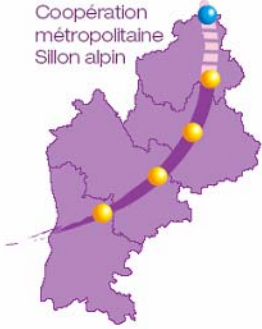
Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

¹⁰ Campagne européenne pour l'affichage volontaire des consommations d'énergie, d'eau, et des émissions de CO2 des bâtiments municipaux.

| | | |
|---|--|--|
|  <p>Coopération métropolitaine Sillon alpin</p> | <h2 style="margin: 0;">PARTICIPATION A LA BIENNALE HABITAT DURABLE DE GRENOBLE</h2> | |
| <p style="color: purple; margin: 0;">Axe 5 - Développement durable de la métropole alpine multipolaire</p> <p style="color: purple; margin: 0;">Axe 6 - Promouvoir une « métropole vécue »</p> | <p style="color: orange; margin: 0;">Fiche n° F5</p> <p style="color: orange; margin: 0;">Maîtrise qualitative de la métropolisation</p> | |
| <p>DESCRIPTION</p> <p>Contexte – diagnostic – enjeux :</p> <p>Le Sillon Alpin, espace stratégique de développement aux constantes physiques et climatiques particulières¹¹, est soumis à un fort développement. Le développement durable est amplifié par l'impact de la croissance économique. L'accent est de fait, mis sur la nécessaire recherche de solutions qui permettent de réduire les atteintes à l'environnement, d'économiser l'énergie et d'assurer un développement durable pour les générations futures.</p> <p>La construction en est l'un des enjeux. Après les transports, le chauffage des bâtiments est la deuxième source la plus importante d'émission de gaz à effet de serre, situation qui s'aggrave avec la généralisation de la climatisation. Il existe aujourd'hui des moyens pour que la performance énergétique des bâtiments soit notablement améliorée en construisant des bâtiments qui combinent économies d'énergie et d'eau, énergies renouvelables (dont le solaire), choix de matériaux, innovation et qualité architecturale adaptées. Et cela au bénéfice d'un meilleur confort de vie, d'un allègement de charges pour les ménages et une limitation de rejets de polluants. Le défi à relever est de parvenir à démocratiser la construction durable et développer des procédés de constructions industriels durables.</p> <p>Présentation de l'action :</p> <p>L'objectif est d'associer le Sillon Alpin à la biennale de l'habitat durable organisée par la Ville de Grenoble et que chacune des principales agglomérations et territoires intermédiaires puissent s'en saisir. La Biennale est une manifestation incitative, fédératrice des acteurs, visant à faire évoluer les pratiques constructives et les usages. L'ambition est de sensibiliser les acteurs de la construction (maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises) et la société civile. Le Sillon Alpin peut aider à la promotion de cette manifestation auprès des collectivités qui le composent.</p> <p>Moyens et conditions à réunir :</p> <p>Lieux d'expositions, de conférences, de débats, visites de sites, Prix de l'habitat durable...</p> | | |

¹¹ Sillon Alpin : fortes amplitudes thermiques, hiver /été, entre Grenoble et Annecy notamment, et forte chaleur au sud du Sillon Alpin

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

Tête de file maîtrise d'ouvrage principale : la Ville de Grenoble et l'organisation transversale SA mise en place après 2006.

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées : une agglomération et un département à tour de rôle sur le Sillon Alpin en articulation avec la Ville de Grenoble

Les partenaires organisateurs aux côtés de la tête de file : Villes centre et agglomérations, Ecoles d'architecture, CAUE, DRAC Rhône – Alpes, ADEME, Ordre des architectes ...

Les partenaires financeurs possibles : Europe, Région Rhône – Alpes, DRAC, Conseils Généraux, Communautés d'agglomération et/ ou villes centres, ADEME, CDC, Banques engagées dans le DD (Caisse d'Epargne, Crédit agricole, ...), fédération des promoteurs constructeurs des Alpes,...

Les partenaires d'actions :

Pôle de compétitivité (TENNERDIS, AXELERA, TRIMATEC), les clusters économie de la RRA, CSTB, FBTP, CAPEB, Universités, écoles d'ingénieur, Institut d'Urbanisme de Grenoble, PNR(s), Syndicats mixtes des SCOT, VAD,...

Dispositif d'évaluation et observation :

nombre de visiteurs, diffusion des actes, implication de tous les acteurs de l'aménagement et de la construction, document d'évaluation interne,...

PHASAGE 2007- 2013

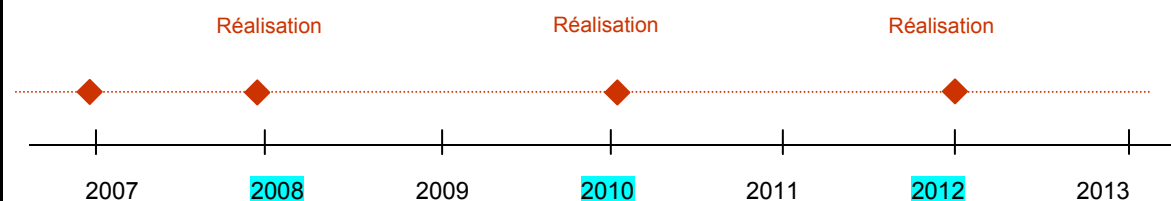


TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

Coût estimatif : 300 000 €¹² pour les frais de la collectivité organisatrice (séminaire de préfiguration, expositions, Prix, manifestations d'ouverture et de clôture, participation salons, documents de communication, etc.).

Budget prévisionnel : 40 % pour la (ou les) collectivités organisatrices et 60 % de fonds publics et privés

NB : Les partenaires de la Biennale prennent en charge leur participation (expositions, participation à des conférences, ...) sur leur propre budget.

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

| Autres actions du domaine | Autres actions du Sillon Alpin |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| Actions réseau métropoles Rhône Alpes | Projet franco-valdo-genevois |

¹² Prix indicatif suivant le budget 2006 de la Biennale de l'habitat durable de Grenoble – sources Julie GAUTHIER ville de Grenoble

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



OFFRE MULTIMODALE DE TRANSPORTS POUR L'ACCES AUX MASSIFS

Axe 5 - Développement durable de la
métropole alpine multipolaire

Fiche n° F6

Maîtrise qualitative de
la métropolisation

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

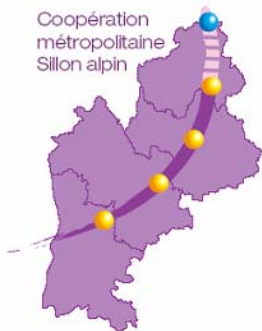
Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

R

**Rayonnement international :
les actions en réseau**

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



REALISATION D'UN OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Fiche n° R1

Axe 1 - Maintien des conditions de
l'innovation

Rayonnement économique et
accueil d'activités

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



VALORISATION DES RETOMBÉES DES POLES DE COMPETITIVITE

**Axe 1 - Maintien des conditions
de l'innovation**

Fiche n° R2

Rayonnement économique et
accueil d'activités

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007



PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'INTERNATIONAL ET MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE LA PRESENCE A L'INTERNATIONAL DES UNIVERSITES DE RHONE-ALPES

**Axe 1 - Maintien des conditions de
l'innovation**

Fiche n° R3

Enseignement supérieur recherche

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic – enjeux

Face au changement d'échelle induit par le contexte de mondialisation et de construction européenne, la lisibilité de l'ensemble « Rhône-Alpes » en matière d'enseignement supérieur et de recherche est essentielle.

La politique de site promue par la Région permet d'agir localement sur nombre d'aspects relatifs à l'attractivité et au rayonnement international de cet ensemble.

Mais certains enjeux stratégiques territoriaux (constitution de PRES, Fondation, pôles de compétitivité, ...) sont devenus les facteurs clés d'une reconnaissance internationale, et doivent être abordés collectivement pour maximiser les retombées possibles pour chacun.

En tant qu'espace d'élaboration commun, le Réseau des villes-centres et des grandes agglomérations est porteur d'une démarche de coopération pour la définition du cadre de la stratégie commune des collectivités visant à renforcer l'attractivité et le rayonnement international de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes

Présentation de l'action

- Définir un cadre stratégique d'action, en articulation avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plusieurs idées-forces sont d'ores et déjà identifiables :
 - **S'appuyer sur les PRES**, à travers la structuration d'offres territoriales de qualité et de niveau international
 - Favoriser le **couplage des logiques territoriales** en matière d'enseignement et de recherche, afin de diversifier les offres de formation et de multiplier les opportunités de croisement des compétences
 - Mobiliser **l'interdisciplinarité des 5 compétences majeures** (biotechnologies, chimie, micro-nano technologies, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales) pour mieux répondre aux enjeux et aux défis de notre société, et se positionner sur les marchés en développement
 - Augmenter quantitativement le nombre et surtout la part de personnes hautement qualifiées en Rhône-Alpes
- Mettre en place un **dispositif d'observation, de mesure et d'évaluation** permettant de situer, à l'échelon international et en comparaison avec les 10 autres régions françaises classées devant/derrière Rhône-Alpes, le potentiel d'enseignement et de recherche des différents sites de la région
 - Dans un premier temps, l'objectif est de disposer d'indicateurs simples (type OST sur les publications et les brevets, les coopérations, le nombre d'étudiants étrangers dans les masters, ...) et d'un « benchmark » ciblé sur quelques sites européens
 - A terme, des indicateurs ESR plus spécialisés viendront compléter et affiner le dispositif d'observation enseignement/recherche/innovation
 - Les conditions et les modalités de diffusion des produits de l'observatoire seront également à définir (type de support (lettres, newsletter, analyses, ...), périodicité (annuelle, semestrielle, ...), échelle de diffusion, ...)

Moyens et conditions à réunir

- Validation du cadre stratégique d'action et des pistes de coopération par les instances respectives de pilotage et l'ensemble des acteurs de l'université et de la recherche impliqués dans la démarche
- Réalisation d'un état des lieux sur les dispositifs d'observation et d'évaluation propres existant et évaluation des conditions et des modalités de contribution de chacun des acteurs au dispositif d'observation à construire
- Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'un observatoire de la présence à l'international des universités de Rhône-Alpes

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

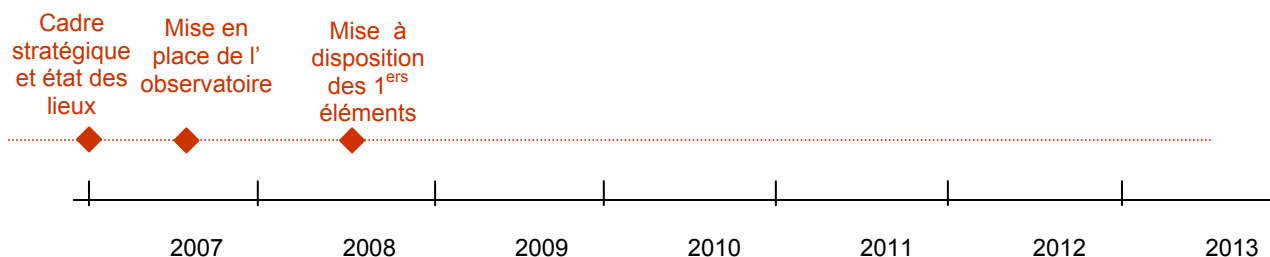
Tête de file maîtrise d'ouvrage principale

- Région Rhône-Alpes/Réseau des villes-centres et agglomération de Rhône-Alpes

Maîtrise d'ouvrage réalisations localisées

- Les projets de coopération et d'actions pourront être portés par différentes collectivités ou acteurs du territoire (universités, recherche, acteurs de l'économie, ...)

PHASAGE 2007-2013



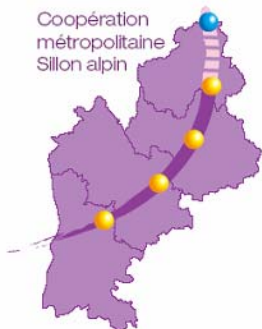
- Cette démarche de coopération doit s'articuler aux démarches en cours :
 - Les démarches qu'elle souhaite justement renforcer : Schéma Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche, PRES, Fondation,
 - Les travaux et actions définis dans le cadre du chantier Economie/pôles de compétitivité où un délai de mise en œuvre plus grand est nécessaire
- Premier semestre 2007 :
 - Poursuite et validation du travail d'élaboration du cadre stratégique d'action
 - Etat des lieux sur les dispositifs d'observation existants et définition d'un cahier des charges pour la réalisation d'un observatoire de la présence à l'international des universités de Rhône-Alpes
- Deuxième semestre 2007 : mise en place de l'observatoire
- début 2008 : mise à disposition des collectivités et des acteurs impliqués dans la démarche les premiers éléments d'observation.

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

| Autres actions du domaine | Autres actions du Sillon Alpin |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| Actions réseau métropoles Rhône Alpes | Projet franco-valdo-genevois |

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



DEVELOPPEMENT D'UN GRAND EVENEMENTIEL INTERNATIONAL

Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives, touristiques et
événementielles

Fiche n° R4

Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



ACCOMPAGNEMENT DES MOBILITES INTERNATIONALES DES CREATEURS

Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives, touristiques et
événementielles

Fiche n° R5

Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



SOUTIEN AU FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION A ANNECY

Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives, touristiques et
événementielles

Fiche n° R6

Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Axe 2- Offre territoriale d'accueil
des activités économiques,
culturelles, sportives, touristiques et
événementielles

Fiche n° R7

Culture, tourisme et événementiel
combinés urbain et alpin

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



PROMOTION DE SAINT EXUPERY COMME HUB INTERNATIONAL ET DEVELOPPEMENT DE LA GRANDE ACCESSIBILITE INTERNATIONALE

Axe 3 - Accessibilité internationale et liaisons internes en transports collectifs

Fiche n° R8

Déplacements et fonctionnement multipolaire

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007

Coopération
métropolitaine
Sillon alpin



AMELIORATION DE LA GRANDE ACCESSIBILITE TGV DU SILLON ALPIN

Axe 3 - Accessibilité internationale et
liaisons internes en transports
collectifs

Fiche n° R9

Déplacements et fonctionnement
multipolaire

DESCRIPTION

Contexte – diagnostic - enjeux

Présentation de l'action

Moyens et conditions à réunir

DEFINITION EN 2007

PARTENARIAT ET GOUVERNANCE

PHASAGE 2007- 2013

TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

LIEN AVEC AUTRES ACTIONS

Autres actions du domaine

Autres actions du Sillon Alpin

Actions réseau métropoles Rhône Alpes

Projet franco-valdo-genevois

DEFINITION EN 2007